

# **Le langage de la collectivité au Canada**

Par : Hannah Evans et Eric Advokaat

Relations sociales : Les journaux communautaires

Juillet 2001

Ce document a été préparé pour la Commission du droit du Canada. Les points de vue exprimés sont ceux de l'auteur(e) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Commission.

This paper is also available in English under the title : The Language of Community in Canada Social Relationships: Communities Paper.



# Résumé

La collectivité est devenue un thème important de la rhétorique politique au Canada. Bâtir des collectivités solides, créer des partenariats avec la collectivité et accroître la participation de la collectivité sont autant de thèmes qui ont résonné lors des campagnes électorales et qui ont graduellement formé la base de la programmation de tout l'éventail politique, y compris celle des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales. L'activation de la collectivité par l'État représente la réaction aux pressions créées par l'ère électronique qui rend les frontières traditionnelles de plus en plus poreuses et qui remet en doute la pertinence des systèmes de gouvernance traditionnels. La collectivité est considérée à la fois comme un moyen permettant aux individus de rester branchés à une plus vaste collectivité et comme un contrepoids à l'individualité absolue du marché libre et à la subjugation bureaucratique de l'État providence. Sous cet angle, l'appartenance et la participation au sein de la collectivité relèvent davantage du choix personnel dans un monde où coexistent des collectivités diverses que de la démographie ou de la géographie.

Qu'entend-on par «collectivité»? Qui définit la collectivité et de quelle façon? Quelles sont les enjeux lorsque l'État fait participer la collectivité au processus décisionnel et à la gouvernance?

Le présent document examine ces questions en explorant quatre thèmes dyadiques qui soulignent les principales contradictions du langage de la collectivité au Canada : lieux et gens, démarche ascendante et démarche descendante, inclusion et exclusion et représentation et participation. L'information documentaire qui a servi à la rédaction du présent document provient de littérature didactique, d'études de cas, de documents gouvernementaux et de

documents rédigés par des spécialistes en matière de développement des collectivités. La consultation de la littérature a été suivie de dix entrevues avec des leaders, des représentants et des membres actifs de diverses collectivités, y compris les collectivités géographiques «traditionnelles» et les collectivités «virtuelles».

# Table des matières

Résumé.....	iii
I. Introduction .....	1
A. Le langage de la collectivité.....	1
B. La collectivité : un concept vague .....	14
II. Lieux et individus .....	18
A. Lieu et libération du lieu .....	21
B. Gouvernance par les collectivités locales et virtuelles .....	28
C. Résumé .....	36
III. Démarche ascendante et démarche descendante .....	37
A. Appartenance volontaire et appartenance passive .....	38
B. Interaction avec l'État et la société .....	45
C. Résumé .....	58
IV. Inclusion et exclusion.....	59
A. Inclusion .....	59
B. Exclusion .....	62
C. Fragmentation et revendications concurrentes .....	66
D. Résumé .....	68
V. Représentation et participation .....	68
A. Leadership et initiative individuelle .....	69
B. Représenter ou capter l'intérêt de la collectivité.....	74
C. Vie publique et vitalité .....	78
D. Capital social .....	82
E. Résumé .....	83
VI. Mot de la fin.....	83

Annexe A : Bibliographie .....	91
Annexe B : Participants au sondage .....	99
Annexe C : Matériel d'enquête .....	101
Introduction.....	101
Participation et représentation .....	101
Démarche ascendante et démarche descendante.....	101
Lieux et individus .....	102
Exclusion et inclusion.....	102
Annexe D : Biographie des chercheurs.....	103

# I. Introduction

Il n'est pas facile de tirer des conclusions sur la nature de la collectivité du Canada. Les identités, les structures et les relations qui existent à l'intérieur des groupes et des organisations de la société canadienne que l'on qualifie de « collectivités » et parmi eux reflètent aussi bien la diversité culturelle et géographique du Canada que l'évolution des institutions canadiennes. « Avec les deux nations fondatrices qui se joignent aux premiers autochtones et avec les citoyens qui arrivent de partout dans le monde, il y a plusieurs façons d'être Canadien<sup>1</sup>. »

## A. Le langage de la collectivité

On doit entreprendre toute exploration de la collectivité du Canada en gardant à l'esprit qu'il n'e s'agit pas d'un terme politiquement neutre, mais d'une expression qui a acquis au cours des dernières années une importante signification rhétorique dans les démocraties occidentales. L'idée de collectivité reçoit une attention renouvelée dans l'éventail politique, qui la considère comme une nouvelle base d'engagement politique et public. Dans le nouveau langage de la gouvernance, la collectivité est perçue comme une force positive. Créer des partenariats avec la collectivité, bâtir des collectivités solides et accroître la participation de la collectivité : on entend de plus en plus ces phrases, qui décrivent une nouvelle façon de gouverner. La collectivité est considérée comme un contrepoids à l'individualité absolue de l'économie de marché et à l'oppression bureaucratique et impersonnelle de l'État providence. Ivan Illich, John McKnight et plusieurs autres ont fait valoir qu'au cours des années d'après-guerre, l'omniprésence gouvernementale dans la vie de tous les jours avait créé un état monolithique qui avait transformé les citoyens en « populations de clients » que l'on avait atomisés et tenus à l'écart du pouvoir en laissant le soin aux étrangers et aux experts de définir

---

<sup>1</sup> Sam Synard, « When Canadians Connect » dans *Report on Sharing Municipal Best Practices 2*, Supplément de la FCM, printemps 2000, p. 2.

leurs besoins<sup>2,3</sup>. Les institutions de services sociaux ont privé les gens de leurs capacités et de leur volonté d'agir individuellement ou conjointement<sup>4</sup>. Au même moment, l'économie de marché a isolé les individus en leur attribuant un rôle de maximiseurs de profits intéressés qui n'a rien à voir avec le bien-être collectif ou public. À la recherche d'un remède, les spécialistes en sciences sociales ont ranimé les notions de « société civile » et de « collectivité ». Les réseaux sociaux unissent les gens et stimulent l'économie et la société mieux que ne peuvent le faire l'État ou le marché. M. Wellman affirme ceci :

Dans toutes les sociétés, y compris les sociétés occidentales les mieux nanties, les réseaux représentent une forme essentielle de capital social. Tout comme les plus visibles moyens d'échange commerciaux et de distribution de l'État, les réseaux permettent aux individus, aux foyers et aux organisations de survivre et de se développer<sup>5</sup>.

Dans son ouvrage, Robert Putnam suggère également que les collectivités qui possèdent des réseaux sociaux solides et dont les membres sont actifs tendent à profiter des bienfaits d'une plus grande confiance sociale, à avoir une meilleure santé économique, à diminuer le niveau de corruption et à jouir d'une meilleure qualité de vie<sup>6</sup>.

Une bonne partie de ce que l'on appelle le travail communautaire repose sur l'hypothèse des sociologues voulant que l'individu n'existe pas à l'extérieur du contexte social. Les individus ne sont pas des êtres isolés qui agissent indépendamment de la société. « Les caractéristiques de la société ne proviennent pas de ses nombreux membres, mais sont plutôt

---

<sup>2</sup> Ivan Illich, « Speech » dans *The Development Dictionary*, W. Sachs, éd., Londres, Zed Books, 1992.

<sup>3</sup> John McKnight, *The Careless Society: Community and its Counterparts*, New York, BasicBooks, 1995.

<sup>4</sup> Jim Ward, *Organizing for the Homeless*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1989, p. 81.

<sup>5</sup> Barry Wellman, *Networks in the global village: Life in contemporary communities*, Boulder Co., Westview Press, 1999, p. 226.

<sup>6</sup> Robert Putnam aborde ces sujets dans les deux ouvrages suivants : Robert Putnam, Robert Leonardi et Raffaella Y. Nanetti, *Making democracy work : civic traditions in modern Italy*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1993 et Robert Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Shuster, 2000.

les caractéristiques des membres qui proviennent de la société<sup>7</sup>. » En résumé, les humains sont le produit de leur environnement social et sont formés par les normes, les croyances, les traditions et les attitudes de la société qui les entoure. Cette interprétation de la société coexiste mal avec les principes du néolibéralisme qui sont basés sur la suprématie de l'individu en société, et ce partage conceptuel du rôle de l'individu au sein de la collectivité se retrouve au cœur des débats concernant le programme communautarien et le rôle et les droits des collectivités – par opposition au rôle et aux droits individuels – à l'intérieur de l'État.

Charles Taylor, dans sa critique du néolibéralisme, fait valoir que l'individu est formé et conditionné par les membres de la collectivité et qu'il tire ses valeurs de ceux-ci : « L'identité du "nous" n'est tout simplement pas un cumul de celle du "je"<sup>8</sup>. » Le tout que forme la collectivité est plus grand que la somme de ses parties. M. Etzioni écrit que «le tissu social assure la subsistance, nourrit et permet l'individualité plutôt que de la diminuer<sup>9</sup>». Pour que la collectivité se développe, affirment les communautariens, il n'est pas nécessaire que l'individu se plie à ses règles. Au contraire, c'est la fragmentation de la collectivité qui menace la liberté individuelle :

Le plus grand danger pour l'autonomie survient lorsque les amarres sociales des individus sont rompues. L'atomisation des individus ou la réduction des collectivités en foules, laquelle est le résultat de la perte de compétence et de l'identité de l'individu, a par le passé produit des conditions sociétales qui ont mené au totalitarisme...<sup>10</sup>

Il est important de noter que le travail de plusieurs écrivains communautariens est descriptif, et non nécessairement normatif. Selon eux, la collectivité fonctionne plus efficacement lorsque les

---

<sup>7</sup> Jim Ward, *Organizing for the Homeless*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1989, p. 69.

<sup>8</sup> Charles Taylor cité par Amitai Etzioni dans *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996, p. 27.

<sup>9</sup> Amitai Etzioni, *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996, p. 26.

<sup>10</sup> Amitai Etzioni, *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996, p. 27.

individus sont associés à des collectivités solides et d'un grand soutien. Le langage de la gouvernance par la collectivité va plus loin dans l'analyse descriptive et affirme que la collectivité elle-même devient un instrument. Par l'activation de la collectivité, un large éventail de tâches peuvent être accomplies : bâtir une société et une économie plus solides, faire un meilleur usage des fonds publics et combattre les maux de la société moderne, dont l'anomie, la toxicomanie et le crime. En d'autres mots, une intervention est nécessaire afin de combattre une existence de plus en plus bureaucratique, commercialisée et urbanisée<sup>11, 12, 13</sup>.

L'idée de recentrer la politique publique pour faire de la collectivité la cible et l'instrument a séduit les deux extrémités de l'éventail politique. Pour la gauche, il s'agit d'un moyen de reconfigurer les relations entre l'individu et la collectivité pour répondre aux besoins de tous les membres de la société. Lors d'une entrevue en 1995, Tony Blair, meneur du parti British Labour et ardent promoteur des politiques basées sur la collectivité, a déclaré ceci : « La tâche du mouvement de gauche de partout dans le monde qui consiste à découvrir une nouvelle relation entre la société et l'individu va au-delà de l'ancienne forme de collectivisme ou du dogmatisme du marché que prône le mouvement de droit<sup>14</sup> ». M. Blair ajoute que « la collectivité en est un exemple<sup>15</sup> ». Anthony Giddens fait également valoir que la collectivité est l'instrument clé des soi-disant politiques « de troisième forme ». À son avis, l'inclusion des membres marginalisés de la société au sein des collectivités actives représente un moyen plus efficace d'éliminer les inégalités créées par les anciens systèmes d'aide sociale. « L'activité des citoyens et de l'État

---

<sup>11</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991.

<sup>12</sup> Louis Wirth, *Community Life and Social Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1956.

<sup>13</sup> Amitai Etzioni, *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996.

<sup>14</sup> P. Anderson, « Nearly There » dans *8 The New Statesman*, 1995, p. 24-25.

<sup>15</sup> P. Anderson, « Nearly There » dans *8 The New Statesman*, 1995, p. 24-25.

providence est essentielle aux politiques de troisième forme, puisqu'elle met l'accent sur le retour de la collectivité dans l'arène de la société civile<sup>16</sup>. »

Pour le mouvement de droite, le langage de la collectivité est employé de la même façon pour encadrer une nouvelle forme de gouvernance. L'habilitation des collectivités accroît la responsabilité personnelle, et le sens du bénévolat et diminue le rôle du gouvernement central. Le contrôle est décentralisé et confié aux citoyens, ce qui réduit ainsi l'interférence bureaucratique et permet une plus grande liberté et une obligation accrue de rendre compte<sup>17</sup>. Le « conservatisme de compassion » de George W. Bush commande le transfert des responsabilités « non seulement aux états, mais aux organismes sans but lucratif et aux guérisseurs de quartier<sup>18</sup> » ainsi que le renforcement de la collectivité morale.

Par conséquent, cette rhétorique de la collectivité modifie les relations entre les citoyens et l'État : la collectivité devient le moyen par lequel les individus se rapprochent de la société, par l'entremise de la participation et du service, reconnaissant leurs responsabilités envers eux-mêmes et envers les autres. Les politiques basées sur ces idées exigent plus qu'une simple consultation des collectivités : elles nécessitent une orientation active vers le renforcement des collectivités et la mise en œuvre de programmes. Au Canada, un langage similaire est maintenant employé par tous les ordres de gouvernement – fédéral, provincial et municipal – et par tout l'éventail politique. Ainsi, selon le ministère fédéral du Patrimoine canadien du Parti libéral :

---

<sup>16</sup> Anthony Giddens, *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, 2001, p. 23.

<sup>17</sup> Jane Jenson, « Mapping Social Cohesion: the State of Canadian Research » dans *Canadian Policy Research Networks Study No F/03*, Ottawa, Éditions Renouf, 1998.

<sup>18</sup> John J. Dilulio Jr., *The Political Theory of Compassionate Conservatism*, Center for the Study of Compassionate Conservatism, 2001, <http://www.compassionateconservative.cc/philosophy>, le 31 mai 2001.

Plus que jamais auparavant, le gouvernement du Canada établit des partenariats avec d'autres gouvernements, institutions, entreprises, associations et groupes communautaires. De nouveaux partenariats sont nés de nouvelles idées. Les diverses organisations qui travaillent ensemble pour trouver des solutions renforcent les collectivités. C'est grâce à la collaboration que nous sommes en mesure de jeter des ponts, d'éliminer les obstacles érigés par le racisme, la discrimination et la haine et de permettre à plus de Canadiens de participer pleinement à la société<sup>19</sup>.

De la même façon, le ministère du Patrimoine canadien explique l'objectif de son Programme des Partenariats communautaires, qui consiste à « renforcer la capacité des collectivités à favoriser et à maintenir la cohésion sociale et à aider les Canadiens et leurs diverses collectivités à jeter des ponts entre les cultures, à améliorer la compréhension mutuelle et à acquérir des valeurs communes<sup>20</sup> ».

En Ontario, le gouvernement du Parti progressiste-conservateur a adopté le langage de la collectivité. Ainsi, l'objectif de la Fondation Trillium, qui relève du ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de l'Ontario, est décrit comme suit :

La Fondation Trillium de l'Ontario a pour but de favoriser une nouvelle vision sociale qui donne la possibilité de promouvoir les responsabilités individuelle et collective... Nous encourageons l'innovation et l'expérimentation, la collaboration interculturelle, la participation des citoyens et le changement systémique... Aujourd'hui, la Fondation Trillium met l'accent sur le développement de communautés saines et durables et où règne l'entraide, décrites dans notre vision comme des « communautés qui se distinguent par la contribution personnelle, par l'abondance d'activités et de services accessibles et par la discussion publique approfondie et respectueuse<sup>21</sup> ».

---

<sup>19</sup> Patrimoine canadien, *Message du secrétaire d'État (Multiculturalisme)*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2000, [http://www.pch.gc.ca/multi/message\\_f.shtml](http://www.pch.gc.ca/multi/message_f.shtml), le 31 mai 2001.

<sup>20</sup> Patrimoine canadien, *Community Partnerships Program*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2000, <http://www.pch.gc.ca/cp-pc/partners.htm>, le 24 mai 2001.

<sup>21</sup> La Fondation Trillium de l'Ontario, *À propos de Trillium*, <http://www.trilliumfoundation.org/french/trillium.html>, le 22 juillet 2001.

Le ministère des Affaires civiques de l'Ontario a également créé un programme de subvention du bénévolat basé sur le principe que « le bénévolat permet de bâtir des collectivités solides et prospères<sup>22</sup> ».

Depuis 1999, le gouvernement progressiste-conservateur de l'Alberta accorde des subventions à des organismes non gouvernementaux de la province « en vue d'améliorer et d'enrichir les initiatives collectives... de permettre aux citoyens locaux, aux organisations communautaires et aux municipalités de collaborer afin de répondre aux priorités et aux besoins locaux et régionaux<sup>23</sup> ». Les ressources financières proviennent des recettes des jeux de hasard et des loteries, et les fonds servent aux projets d'amélioration des parcs, des bibliothèques, des services sociaux, des services à l'enfance et des conditions environnementales de la région. Ainsi, les groupes communautaires et les autres organismes non gouvernementaux sont maintenant responsables de la gestion des services, qui relevaient autrefois des organismes d'État. Bien que le gouvernement finance toujours les projets, le pouvoir, le contrôle et le processus de financement de ces services se sont cependant déplacés.

Depuis la fin des années 90, des programmes semblables ont été mis sur pied au Québec et en Colombie-Britannique. En 1995, le gouvernement du Parti québécois a créé le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) en vue d'appuyer les groupes communautaires. « En 1995, le gouvernement est venu concrétiser sa volonté de reconnaître l'action communautaire par la création du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA). Du même coup, le gouvernement créait le Fonds d'aide à

---

<sup>22</sup> Ministère des Affaires civiques de l'Ontario, *@action bénévole.en ligne – Projets financés en 1999*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001, <http://www.gov.on.ca/MCZCR/french/citdiv/voluntar/vao-1999projects-list.htm>, le 15 juillet 2001.

<sup>23</sup> Alberta Gaming, *Community Lottery Board Grant Program*, St. Albert, Alberta Gaming, 2001, [http://www.gaming.gov.ab.ca/who/clb\\_grant\\_program.asp](http://www.gaming.gov.ab.ca/who/clb_grant_program.asp), le 3 juillet 2001.

l'action communautaire autonome, qui assure d'année en année la continuité des sommes destinées à l'action communautaire. Le mandat du SACA vise à faciliter l'accès des groupes communautaires aux ressources gouvernementales<sup>24</sup>. » En l'an 2000, à la suite d'une vaste consultation publique, le gouvernement du Québec a adopté pour la première fois une politique officielle en matière de soutien et d'action communautaire. Durant la même période, la Colombie-Britannique a mis sur pied de nombreux programmes de subvention à l'intention des collectivités, dont INVOLVE BC et Community Solutions, qui relevaient autrefois du ministère du Développement communautaire, des Coopératives et du Bénévolat (maintenant dissous) du gouvernement du NPD<sup>25</sup>.

Une telle programmation présuppose que la collectivité répond plus naturellement aux besoins de la société que ne le font les systèmes ou les concepts sociaux traditionnels que sont la nation, la province et la municipalité. La collectivité est en meilleure position que le gouvernement pour prendre des décisions sur des sujets d'intérêt public et pour répondre aux besoins des citoyens. L'expérience que nous avons vécue dans la deuxième moitié du vingtième siècle dans les pays opulents de l'Ouest et partout ailleurs a démontré que la participation collective dans le processus décisionnel était non seulement un besoin impérieux, mais bien une réalité politique. Durant les décennies d'après-guerre, nous avons assisté au développement de puissants mouvements sociaux provenant des collectivités, lesquels ont exercé des pressions pour favoriser l'inclusion et accroître la participation de la collectivité au processus décisionnel afin de contrebalancer les processus de planification bureaucratiques. Les citoyens ont exigé qu'on les inclue dans les décisions d'intérêt public. Les groupes de revendication ont mis en doute la compétence des planificateurs et des bureaucrates et ont

---

<sup>24</sup> Ministère de L'Emploi et de la Solidarité Sociale, *SACA – Objectif*, Québec, Gouvernement du Québec, 2000, <http://mess.gouv.qc.ca/francais/saca/index.htm>, le 3 juillet 2001.

<sup>25</sup> Ministry of Community Development, Cooperatives and Volunteers, *Programs & Services – Involve BC*, Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2000, <http://www.cdcv.gov.bc.ca/Volunteers/default.htm>, le 3 juillet 2001.

demandé que le pouvoir décisionnel revienne à la population<sup>26,27</sup>. La pression exercée par les groupes communautaires sur l'État pour être inclus dans le processus décisionnel a porté fruit dans plusieurs cas. L'événement organisé à Toronto dans les années 70 pour protester contre la voie rapide de Spadina en est un exemple. On a reconnu que le mouvement collectif basé dans le voisinage annexé à la ville avait permis de préserver le centre-ville et qu'il avait joué un rôle important dans sa revitalisation<sup>28</sup>. Le plan de réaménagement Boyle-McCauley de la ville d'Edmonton, élaboré en 1995, est un exemple plus récent de la participation collective à un processus consultatif qui fait de la collectivité un partenaire à part entière dès le départ. On dit de ce plan qu'il est :

... plus qu'un plan d'action pour les bureaucrates : il représente le produit de deux années de consultations publiques et d'une collaboration entre des parties ayant des intérêts souvent opposés. Contrairement à d'autres plans d'aménagement urbain, il a été élaboré non par les bureaucrates, mais par les membres de la collectivité<sup>29</sup>.

M. Putnam affirme qu'aux États-Unis, « les recherches ont démontré qu'une forte participation collective tend[ait] à réduire le favoritisme politique et à garantir une distribution plus équitable des subventions fédérales de développement. Les villes qui ont institutionnalisé les organisations de voisinage, dont Portland (Oregon) et St. Paul (Minnesota), réussissent davantage à faire adopter des projets que la collectivité locale désire<sup>30</sup>. » Bref, la participation communautaire aux affaires publiques offre plusieurs avantages à la collectivité : diminution de

---

<sup>26</sup> R. Roberts, « Public Involvement: From Consultation to Participation » dans *Environmental and Social Impact Assessment*, Frank Vanclay et Daniel A. Bronstein, éd., États-Unis et Canada, John Wiley & Sons Ltd., 1995.

<sup>27</sup> R. Hester, « A Refrain With a View » dans *12 Places: A Forum of Environmental Design*, hiver 1999, p. 12-25.

<sup>28</sup> Roberta Brandes Gratz, *The Living City*, New York, Simon and Shuster, 1989.

<sup>29</sup> Anita Elash, « By the Community, For the Community » dans *2 Front & Centre*, 1995, p. 1-2, 9.

<sup>30</sup> Robert Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000, p. 347.

la corruption, meilleure transparence, obligation accrue de rendre compte et processus décisionnel plus équitable.

Les politiques de gouvernance par la collectivité s'appuient sur ces interprétations positives de la participation collective, que ce soit lors de la *consultation* ou lors de la *mise en œuvre* des politiques et de la programmation. On tient pour acquis qu'une participation accrue d'une collectivité plus forte entraîne une meilleure gouvernance, une plus grande prospérité, une responsabilité personnelle accrue, un noyau de valeurs communes et une société plus homogène. Tous ces objectifs sont nobles, mais parfois contradictoires. Qu'entendons-nous par « collectivité »? Qui définit la collectivité et comment s'y prend-on? En termes pratiques, de quelle façon l'État s'implique-t-il avec la collectivité?

Ces questions sont particulièrement importantes dans le contexte canadien. En tant que vaste confédération de provinces et de territoires, de nation multiculturelle et multiethnique où les populations d'immigrants et d'autochtones coexistent, d'État officiellement bilingue qui comprend deux systèmes juridiques et de pays qui reconnaît le droit à la protection égale de la loi et aux avantages résultant de la loi sans discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur de la peau, la religion, le sexe, l'âge ou l'incapacité mentale ou physique, le Canada est une toile complexe et multidimensionnelle de collectivités qui se croisent et qui jouissent de certains droits et de la reconnaissance de la loi. Comme Yasmin Alibhai Brown l'a noté, plus que toute autre démocratie occidentale, le Canada soutient diverses collectivités à l'intérieur de ses frontières<sup>31</sup>. Les politiques communautaires qui sont maintenant populaires aux États-Unis et en Europe existent jusqu'à un certain point au Canada depuis

---

<sup>31</sup> Yasmin Alibhai-Brown, *True Colours: Attitudes to Multiculturalism and the Role of the Government*, Londres, Institute for Public Policy Research, 1999.

plusieurs décennies, notamment depuis la mise en œuvre de la politique officielle sur le multiculturalisme en 1971.

Il est important de noter que les hypothèses sous-jacentes au principe de gouvernance par la collectivité sont nombreuses. Tout d'abord, on affirme que la « collectivité » en elle-même est bonne. Selon cette interprétation, la collectivité est plus qu'un fait sociologique neutre ou un sous-produit de la nature sociale de l'humain : elle revêt un aspect moral. De cette hypothèse découle la notion que les collectivités sont en meilleure position pour s'autogérer que ne le sont les experts embauchés par l'État. On suppose que les liens affectifs et les valeurs communes des membres de la collectivité créent des conditions mieux adaptées aux besoins des membres. Il s'agit de l'un des principes fondamentaux irréfutables de l'approche classique de développement communautaire selon laquelle « les individus peuvent percevoir et juger leurs conditions de vie, ont la volonté et la capacité d'élaborer collectivement des plans qui tiennent compte des décisions d'améliorer ces conditions et peuvent agir collectivement pour réaliser ces plans<sup>32</sup> ».

Une deuxième hypothèse sous-jacente au langage de la collectivité veut que les intérêts du groupe soient mieux servis par ses membres, que ce groupe soit défini sur le plan géographique ou ethnique ou selon certaines caractéristiques du style de vie. Cette notion est inexistante dans le système démocratique canadien. Le Parlement n'a aucun siège réservé à certaines minorités ethniques ou à des collectivités spéciales, comme c'est le cas par exemple en Hongrie, où, « en vertu d'une loi adoptée en 1993, la Hongrie a permis la création d'un système complexe de représentation minoritaire aux échelles locale et nationale<sup>33</sup> ». Au

---

<sup>32</sup> Jim Ward, *Organizing for the Homeless*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1989, p. 91.

<sup>33</sup> European Roma Rights Center, « Snapshots from Around Europe - National Gypsy Minority Self-Government Elections in Hungary » dans *1 Roma Rights*, 1999, [http://errc.org/tr\\_nr1\\_1999/snap18.shtml](http://errc.org/tr_nr1_1999/snap18.shtml), le 22 juin 2001.

Canada, il existe une notion selon laquelle la représentation collective est possible par le développement de systèmes de démocratie participative à l'intérieur des systèmes représentatifs existants. Les ouvrages normatifs sur le développement communautaire décrivent fréquemment de quelle façon les relations entre le gouvernement représentatif et les collectivités devraient fonctionner :

Le travail en vue d'assurer la viabilité de la collectivité doit être un effort d'équipe entre les membres de la collectivité et les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et même fédéral. L'initiative et le leadership doivent cependant provenir de la collectivité, laquelle est en meilleure position pour comprendre ses conditions et ses besoins<sup>34</sup>.

Le débat concernant les hypothèses sous-jacentes au langage de la collectivité est animé dans la littérature didactique. D'une part, il y a ceux qui invoquent des arguments irréfutables concernant le besoin de renforcer les réseaux communautaires et le « capital social » pour ranimer une société saine et fonctionnelle en s'inspirant de la tradition<sup>35</sup>. D'autre part, il y a ceux qui affirment que la collectivité est déjà vivante, saine, fluide et fonctionnelle à l'ère de l'information<sup>36</sup>. Pour certains, la collectivité est l'instrument qui permet d'atteindre la cohésion sociale, alors que d'autres se plaignent de la fragmentation de la société en enclaves distinctes. Pour plusieurs, une plus grande participation des collectivités au processus décisionnel représente un moyen de mieux disposer des fonds publics, alors que d'autres se préoccupent des questions d'imputabilité et de légitimité. Des commentateurs tels que Anthony Giddens et Amitai Etzioni affirment que, dans un univers mondialisé et multiculturel où les frontières sont de plus en plus poreuses, la notion de collectivité offre aux individus un moyen plus naturel d'« appartenir » à la collectivité et d'exercer leurs droits de citoyens, tout en permettant au

---

<sup>34</sup> Nigel H Richardson, *Sustainable Communities Resource Package*, Table ronde Ottawa-Ontario sur l'environnement et l'économie, 1994, <http://www.web.apc.org/users/ortee/scrp/index.html>, le 17 janvier 2001.

<sup>35</sup> Robert Putnam, *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Shuster, 2000.

<sup>36</sup> M. Adams, *Sex in the Snow*, Toronto, Viking Press, 1997.

gouvernement de s'impliquer quant à la collectivité<sup>37,38</sup>. D'autre part, des critiques comme Alan Finlayson et Nikolas Rose sont d'avis que le monde n'a subi aucune transformation majeure et que la gouvernance par la collectivité, dans la foulée des politiques néolibérales des récentes décennies, a davantage marginalisé les membres défavorisés de la société et représente une faible solution de rechange pour l'universalité sociale<sup>39,40</sup>. Alors que le modèle de développement communautaire, qui encourage les défavorisés à s'unir pour contrôler leur destin, est évocateur, on affirme que l'habilitation communautaire est responsable de morceler la sphère publique.

Dans le présent document, nous explorons certains aspects de ce débat, qui concerne les membres de la collectivité canadienne. Au Canada, contrairement à nombre de pays où la rhétorique communautaire a récemment fait son apparition, le pluralisme et le multiculturalisme ne sont pas perçus comme une nouvelle menace pour l'intégrité ou l'unité de l'État, mais plutôt comme un aspect fondamental du sentiment d'identité du pays. À bien des égards, les politiques communautaires de troisième forme de Tony Blair et le «conservatisme de compassion» de George Bush existent depuis nombre d'années au Canada et se manifestent dans les programmes des langues, du patrimoine et des soins de santé, pour n'en nommer que quelques-uns.

---

<sup>37</sup> Anthony Giddens, éd., *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, 2001.

<sup>38</sup> Amitai Etzioni, *The Spirit of Community*, New York, Crown Publishers Inc., 1993.

<sup>39</sup> Alan Finlayson, « Third Way Theory » dans *70 The Political Quarterly*, 1999.

<sup>40</sup> Nikolas Rose, «The death of the social? Re-figuring the territory of government » dans *25 Economy and Society*, 1996.

## B. La collectivité : un concept vague

Malgré le repositionnement de la collectivité comme thème central du discours politique, le terme lui-même est de plus en plus difficile à définir. Il englobe de nombreuses disciplines, et sa signification a changé au fil des années. Le terme a un sens pour les planificateurs, les médecins, les politicologues et les sociologues. Comme le mentionne Louis Wirth, le terme, « comme tout autre concept découlant de l'usage sensé, a été employé avec un abandon qui rappelle la licence poétique<sup>41</sup> ». Ce manque de précision du terme est reconnu dans les ouvrages sur le développement communautaire, qui suggèrent ceci :

Chacun interprète à sa façon le concept de « collectivité » : une personne politique peut adopter le sens de « collectivité » tel qu'il est défini par les groupes d'intérêts politiques, l'urbaniste peut adopter le sens défini par les frontières géographiques convenues, le médecin en hygiène publique peut se concentrer sur les collectivités des groupes à risques, et le membre du public peut porter son attention sur la ou les collectivités dont il fait partie, que ces dernières soient définies en fonction du voisinage local, de l'utilisation partagée des installations ou d'une affinité avec un certain groupe de la population<sup>42</sup>.

Alors que le message visant à bâtir une collectivité solide a résonné lors des campagnes électorales et des débats politiques, fait paradoxal, on a déconstruit la notion de collectivité en s'inspirant de la race, du sexe, de l'ethnie, de l'espace et d'autres facteurs, cette notion est devenue moins tangible. Le message n'a plus la même signification qu'autrefois, c'est-à-dire un groupe local de citoyens mené par les « aînés du village » ou l'élite. Alors que le rôle des femmes et des familles a changé et que des groupes d'intérêts ont fait leur apparition, le développement communautaire ne doit plus être limité aux intérêts locaux et aux structures sociales traditionnelles, mais doit tenir compte « des formes plus disparates d'organisation

---

<sup>41</sup> Louis Wirth, *Community Life and Social Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, p. 9.

<sup>42</sup> European Sustainable Cities & Towns Campaign, *Community Participation in Local Health and Sustainable Development: A Working Document on Approaches and Techniques*, European Sustainable Development and Health Series (n° 4) for Europe Healthy Cities Network, p. 9.

autour d'identités différentes<sup>43</sup> ».

Les critiques ont affirmé que le caractère évasif de la définition privait le concept de tout sens. Le terme « collectivité » peut être employé par n'importe qui et dans n'importe quel sens. Les auteurs du présent document reconnaissent ces critiques et affirment que, bien que le concept soit vague, il n'est pas pour autant dénué de sens. À tout le moins, le terme « collectivité » prend le sens que lui donnent ceux qui se disent membres de la collectivité. L'ampleur de l'application est à la fois la force et la faiblesse du concept.

Aux fins de l'exploration des collectivités du Canada, les auteurs emploient également le terme « collectivité » pour décrire la « couche » de la société qui sépare l'État de la vie privée. De la même façon que pour la notion connexe de société civile, nous reconnaissons que les collectivités habitent l'espace social entre l'individu et la société, lesquels sont distincts sans pour autant être isolés de l'État. Les individus n'existent pas dans la solitude : « Une dimension centrale de la « collectivité » représente l'existence d'une vie publique au-delà de la vie privée des individus, des familles et des petits groupes qui forment une collectivité<sup>44</sup>. » M. Etzioni avance l'idée selon laquelle les collectivités sont plus que des groupes d'intérêts ou des associations volontaires, mais qu'elles possèdent des liens plus solides de valeurs communes et de liens affectifs. Bien que cette distinction soit irréfutable, il n'en demeure pas moins que les limites sont souvent imprécises<sup>45</sup>.

---

<sup>43</sup> Marilyn Taylor, « Community Work and the State: The Changing Context of UK Practice » dans *Community Empowerment: A Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995.

<sup>44</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 1.

<sup>45</sup> Amitai Etzioni, *The Spirit of Community*, New York, Crown Publishers Inc., 1993.

Dans l'usage populaire, et dans plusieurs ouvrages sur le développement communautaire, le terme « collectivité » est devenu synonyme de « bienveillance » et de « caractère accueillant », et on l'associe aux valeurs de la classe moyenne. Les collectivités sont des lieux où les gens se saluent dans la rue et sourient aux étrangers. Contrairement à cette conceptualisation populaire, nous reconnaissons explicitement que les collectivités peuvent adopter des valeurs répulsives et employer une approche répressive et d'exclusion qui va à l'encontre des valeurs démocratiques.

Pour explorer les collectivités du Canada et souligner les arguments et les tensions sous-jacents à la gouvernance par la collectivité, nous avons divisé le document en quatre sections : lieux et individus, démarche ascendante et démarche descendante, inclusion et exclusion et enfin participation et représentation. Ces quatre thèmes dyadiques englobent de nombreuses tensions ou contradictions fondamentales inhérentes aux discussions actuelles sur la collectivité. En retour, ces tensions mettent en valeur les principaux arguments et les paradoxes qui sont au centre du débat sur la gouvernance par la collectivité.

Les données historiques ayant servi à la rédaction du présent document proviennent d'articles spécialisés, de documents gouvernementaux, d'études de cas et des publications d'organisations oeuvrant dans le domaine du développement communautaire. (Voir l'Annexe A pour la bibliographie complète.) En parcourant ces documents, nous avons tenté d'établir la distinction entre le matériel normatif et le matériel descriptif, reconnaissant que la plupart des ouvrages spécialisés et populaires qui portent sur la collectivité ont été rédigés de façon partielle et en vue de défendre certains intérêts. Nous avons tenté d'établir la distinction entre les renseignements qui décrivent les choses « telles qu'elles sont » plutôt que ce qu'elles « devraient être ».

À la suite de notre étude des ouvrages, nous avons mené dix entrevues auprès de leaders, de représentants et de membres actifs de plusieurs collectivités, y compris les collectivités géographiques « traditionnelles » et d'autres qui se sont formées en fonction de leur identité et de leurs intérêts. (Voir l'Annexe B pour la liste complète des participants.) Ces entrevues ont été menées, non pas dans le but de transmettre des données quantitatives, mais de fournir de l'information qualitative approfondie pour appuyer les arguments provenant des divers ouvrages et pour présenter le point de vue anecdotique des « initiés » sur les sujets dont il est question dans ces ouvrages<sup>46</sup>. Les répondants jouent un rôle important au sein de leur collectivité respective en jouant le rôle de meneurs formels ou informels ou de membres actifs d'institutions communautaires. Non seulement ont-ils été en mesure de discuter de leur expérience en tant que membres d'une collectivité, mais ils ont également parlé des défis et des conditions que devait affronter l'ensemble de la collectivité. Les entrevues se sont déroulées sous forme de conversations, lesquelles ont englobé les principaux thèmes de notre étude : lieux et individus, membres et relations avec les structures officielles, inclusion et exclusion et participation et représentation. (Voir l'Annexe C pour la liste complète des questions posées lors des entrevues.) La structure des entrevues nous a également permis d'explorer des sujets d'actualité.

---

<sup>46</sup> Renata, Tesch, *Qualitative Research: Analysis Types and Software Tools*, New York, Falmer Press, 1990.

## II. Lieux et individus

La définition traditionnelle de « collectivité » établit des liens solides entre les individus et les lieux. Le sociologue du début du vingtième siècle Louis Wirth, qui a beaucoup écrit sur le sujet, définit la collectivité comme «une distribution dans l'espace d'hommes [sic], d'institutions et d'activités cohabitantes étroitement et liés par la parentalité et l'interdépendance organique et par une vie commune basée sur les intérêts mutuels<sup>47</sup>. Selon cette conceptualisation traditionnelle, les collectivités existent dans une zone physique délimitée, à l'intérieur de laquelle les individus interagissent en «petits groupes de voisins qui établissent des relations sociales, qui s'entraident et qui se contrôlent mutuellement<sup>48</sup> ». Le principe des relations entre les individus et les lieux dans un contexte «local» lisible et essentiellement basé sur le modèle du village est employé par le monde universitaire depuis le milieu du dix-neuvième siècle pour la formulation et la compréhension du concept de «collectivité»<sup>49</sup>. Ce principe est à la fois extrêmement nostalgique et irréfutable et domine toujours les ouvrages de vulgarisation et les discours publics sur la collectivité. Dans ces textes, la collectivité désigne un lieu, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un voisinage ou d'une autre région géographique. « Souvent, quand nous pensons à la collectivité, nous pensons en termes géographiques. Notre collectivité est le lieu (c.-à-d. la ville, la municipalité ou le village) où nous habitons<sup>50</sup>. »

De nombreux répondants ont affirmé que le cadre bâti et la géographie locale se trouvaient au centre de leur sentiment d'identité collective. Le répondant du voisinage urbain a

---

<sup>47</sup> Louis Wirth, *Community Life and Social Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, p. 10.

<sup>48</sup> K. Hampton et B. Wellman, « Netville Online and Offline: Observing and Surveying a Wired Suburb » dans *43 American Behavioural Scientist*, novembre-décembre 1999, p. 476.

<sup>49</sup> K. Hampton et B. Wellman, « Netville Online and Offline: Observing and Surveying a Wired Suburb », *43 American Behavioural Scientist*, novembre-décembre 1999.

<sup>50</sup> Flo Frank et Anne Smith, *The Community Development Handbook: A Tool to Build Community Capacity*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1999, p. 6.

parlé de l'importance des arbres, du paysage de rue et du parc pour définir la collectivité. Le répondant de Cap-Breton a mentionné les caractéristiques géographiques de l'île qui ont attiré les pionniers écossais dans cette région et le déclin urbain de Sydney, en Nouvelle-Écosse, comme facteurs fondamentaux du sentiment d'identité de la population. Pour le répondant de la zone rurale du nord de la Saskatchewan, une région composée majoritairement d'habitants des Premières Nations, le lieu est un élément important du sentiment d'identité<sup>51,52,53</sup>.

Plusieurs affirment maintenant que cette conceptualisation traditionnelle de la collectivité basée sur le lieu est limitée. Il n'est plus nécessaire que les collectivités soient locales : les réseaux sociaux sont présents partout dans le monde. MM. Hampton et Wellman affirment ceci : « Depuis les années 70, certains ont fait valoir que c'étaient les interactions sociables et positives donnant un sentiment d'identité qui définissaient la collectivité, et non l'espace local dans lequel elles se déroulaient<sup>54</sup> ». L'être humain est un animal social qui établit normalement des réseaux, qu'ils soient locaux ou dispersés. Alors que le lieu joue un rôle dans le sentiment d'individualité et dans les relations avec les autres, ces relations peuvent être maintenues sur de grandes distances et dans le temps. Il n'est pas nécessaire que l'individu soit dans un lieu précis pour s'y sentir relié : il peut demeurer près d'individus aux vues similaires, même à distance. Ainsi, ceux qui habitent à l'étranger peuvent garder des liens étroits avec leur pays d'origine et demeurer solidaires de leur collectivité ethnique. Il en va de même au Canada, alors que le répondant de Cap-Breton a affirmé que les membres de cette collectivité gardaient des

---

<sup>51</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

<sup>52</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

<sup>53</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant d'une collectivité insulaire rurale isolée du nord du Canada d'environ 2 000 habitants, dont une bonne partie est originaire des Premières Nations : le répondant est actif au sein d'organisations communautaires et homme politique municipal; mai 2001.

<sup>54</sup> K. Hampton et B. Wellman, « Netville Online and Offline: Observing and Surveying a Wired Suburb », 43 *American Behavioural Scientist*, novembre-décembre 1999, p. 477.

liens étroits avec l'île, même lorsqu'ils se trouvaient à l'étranger : « Ma collectivité possède un fort sentiment d'identité. Même lorsque nous nous éloignons de l'île, nous demeurons des Cap-Bretonnais. Ceux qui quittent l'île trouvent toujours un club de Cap-Bretonnais là où ils habitent<sup>55</sup>. » De la même façon, le répondant de la collectivité latino-américaine mentionne ceci : « Notre identité relève davantage du fait que nous sommes de l'Amérique latine que de celui que nous habitons à Ottawa, car ce sont les circonstances qui nous ont réunis au même endroit<sup>56</sup> ».

Plusieurs affirment que l'évolution rapide des technologies des communications est à la base de cette nouvelle conceptualisation qui explique de quelle façon les humains forment et maintiennent les collectivités. Il n'est pas surprenant de constater que la notion de « collectivité libérée d'un lieu » soit si évidente dans les discussions au sujet des collectivités établies dans Internet ou les « collectivités Web ». « Les nouvelles technologies des communications éliminent la croyance traditionnelle selon laquelle la collectivité n'existe que localement<sup>57</sup>. » M. Giddens qualifie le phénomène du maintien des relations sociales positives sur de grandes distances géographiques, qui sont libérées des contraintes de temps et d'espace, de « désintégration ». Il suggère qu'il s'agit d'un aspect du processus de mondialisation<sup>58</sup> caractéristique du changement fondamental des structures mondiales qui, selon lui, a eu lieu au cours de la dernière décennie. « L'ère de l'information comporte des rapports changeants, des structures et des systèmes de croyance différents de ceux de la période industrielle. Elle crée une société marquée par le déclin des croyances traditionnelles et une orientation plus active

<sup>55</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

<sup>56</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : il participe activement aux initiatives locales et nationales et est un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

<sup>57</sup> K. Hampton et B. Wellman, « Netville Online and Offline: Observing and Surveying a Wired Suburb » dans *43 American Behavioural Scientist*, novembre-décembre 1999, p. 475, 476.

<sup>58</sup> Anthony Giddens, *Modernity and self-identity: Self and society in the late modern age*, Cambridge, Angleterre, Polity, 1991.

vers le monde de la part de la majorité des citoyens<sup>59</sup>. » Ce nouveau monde, ajoute-t-il, exige de nouvelles formes de gouvernance.

## A. Lieu et libération du lieu

Cette question visant à déterminer si la collectivité est « établie sur le lieu » ou « libérée du lieu » et si elle est prospère, en déclin ou fondamentalement mutée constitue un débat animé en sociologie et dans les autres sciences sociales<sup>60</sup>. D'une part, les théoriciens et les commentateurs populaires soulignent l'importance d'un lieu local pour solidifier le sentiment de collectivité et d'appartenance : le lieu permet aux individus d'établir des contacts et des liens avec les autres. Ces auteurs déplorent également le dépérissement de la collectivité causé par la disparition des lieux publics locaux au profit de l'extension anarchique, de la banlieusardisation, de la privatisation et de la corporatisation. Selon eux, les trottoirs, les places publiques, les parcs, les terrains de jeux et les institutions collectives locales – boutiques, librairies, restaurants, brasseries et théâtres – sont en voie de disparition. Les projets d'habitation et la banlieue qui dépend des voitures découragent les interactions et les rencontres informelles. En l'absence de lieux permettant les rencontres heureuses entre citoyens de différents milieux, l'esprit de cohésion collective en souffre, et les individus se retirent de la société. Benjamin Barber écrit ceci :

Dans notre monde principalement privatisé et banlieusardisé, nous n'avons pas suffisamment de lieux physiques où les citoyens peuvent facilement se rencontrer pour mener les activités permises en société. Les citoyens ont besoin d'espaces physiques où ils peuvent interagir et travailler ensemble pour régler les problèmes de nature publique... En l'absence d'une géographie palpable,

---

<sup>59</sup> Anthony Giddens, *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, 2001, p. 23.

<sup>60</sup> Barry Wellman, *Networks in the global village: life in contemporary communities*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1999.

l'activité communautaire n'est pas possible. Tout comme les canards ont besoin de leur étang, les citoyens ont besoin de leur place publique<sup>61</sup>.

De la même façon, M. Gratz mentionne qu'aux États-Unis :

le « malling » de l'Amérique nous a homogénéisés, a franchisé nos lieux de travail, nos résidences et nos loisirs et a séparé nos fonctions quotidiennes à ce point qu'il y a de moins en moins de lieux, dans les centres urbains et à la campagne, où les gens peuvent établir des liens en tant qu'individus et voisins... Le soupçon et la peur des « autres » (Peu importe la race, la nationalité ou les caractéristiques des minorités, ce sont les « autres » locaux.) ont remplacé la familiarité et le confort entre voisins. Des enclaves homogènes et isolées ont remplacé les collectivités hétérogènes reliées ou adjacentes. Les boutiques locales exploitées par des membres connus de la collectivité ont disparu au profit d'entités sociales anonymes qui drainent les ressources de l'économie locale<sup>62</sup>.

Ces auteurs font valoir qu'en l'absence de lieux locaux communs, la collectivité s'éteint, la civilité dépérit et la société souffre<sup>63, 64, 65, 66, 67</sup>.

Il existe deux principales lignes de pensée, qui sont souvent réunies dans le discours sur le lieu et son aspect central pour la collectivité. Tout d'abord, certains sont convaincus qu'un sens plus large et plus inclusif de la collectivité parmi les membres de la société peut être atteint par le rétablissement des lieux publics et partagés où les citoyens peuvent se rencontrer. Le lieu favorise la cohésion sociale, et la collectivité peut être prise en charge par les individus de toute race, classe ou culture. Deuxièmement, certains affirment que le lieu permet de solidifier

---

<sup>61</sup> Benjamin R. Barber, «Civil Society and Strong Democracy» dans *The Global Third Way Debate*, A. Giddens, éd., Cambridge, Polity Press, 2001, p. 274.

<sup>62</sup> Roberta Brandes Gratz, *Cities Back from the Edge*, New York, John Wiley & Sons, 1998, p. 35.

<sup>63</sup> Benjamin R. Barber, «Civil Society and Strong Democracy », 2000 dans *The Global Third Way Debate*, A. Giddens, éd., Cambridge, Polity Press, 2001.

<sup>64</sup> Roberta Brandes Gratz, *Cities Back from the Edge*, New York, John Wiley & Sons, 1998.

<sup>65</sup> Robert Putnam, *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Shuster, 2000.

<sup>66</sup> Jan Gehl, *Life Between Buildings: Using Public Space*, 3<sup>e</sup> éd., Copenhague, Arkitektens Forlag, 1996.

<sup>67</sup> Jane Jacobs, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 1961.

les valeurs à l'intérieur des groupes – collectivités déjà existantes composées « d'initiés » – qui doivent se rencontrer dans l'univers physique<sup>68</sup>.

À l'appui de la première notion, selon laquelle la qualité de l'environnement bâti est critique au sens plus large de « collectivité partagée », le répondant de la collectivité des travailleurs du sexe a mentionné ceci de façon éloquente :

Si les rues étaient plus accueillantes, si elles encourageaient les gens à s'arrêter pour se parler, plutôt que de servir de voies de circulation où les gens ne font que passer... Si les espaces publics étaient plus confortables et qu'on encourageait les gens à les utiliser, la collectivité jouirait d'une meilleure qualité de vie<sup>69</sup>.

À l'appui de la deuxième notion, selon laquelle les collectivités exigent un lieu de rencontre physique pour consolider leur sentiment d'identité, les répondants de la collectivité des utilisateurs de drogues injectables et de la collectivité latino-américaine ont mentionné ceci :

Si le gouvernement légalisait les piqueries sécuritaires et y offrait des services, comme un programme d'échange de seringues ou d'autres services de soutien, permettant aux toxicomanes de consommer des drogues de façon sécuritaire tout en recevant des services de soins de santé, le bouche à oreille ferait en sorte d'inciter les toxicomanes à utiliser ces installations et à former une collectivité homogène. Ces gens pourraient se rencontrer, se sentiraient à l'aise pour parler et obtiendraient de l'aide des travailleurs d'approche. Des groupes de soutien seraient créés pour discuter, cuisiner, bricoler... Du même coup, nous pourrions entre autres offrir une éducation en matière de santé et créer une collectivité. Le programme d'échange de seringues nous a permis d'avoir pignon sur rue et d'inviter les gens à entrer pour venir boire un café, pratiquer l'acupuncture... Lorsque les gens ont franchi le seuil et se sentent à l'aise pour parler, nous avons la chance de former une collectivité<sup>70</sup>.

---

<sup>68</sup> Benjamin R. Barber, «Civil Society and Strong Democracy» dans *The Global Third Way Debate*, A. Giddens, éd., Cambridge, Polity Press, 2001.

<sup>69</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>70</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est un travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

Ces répondants ajoutent ceci :

Les gens disent qu'ils désirent disposer d'un café ou un bar permanent qui serait toujours un espace latino-américain, et non un lieu de salsa où l'atmosphère peut devenir banale et lourde. Présentement, les gens nous laissent utiliser leurs restaurants pour organiser nos événements et nos rencontres, mais nous voulons avoir notre propre endroit avec nos images, notre musique et nos mets, lesquels font partie de la culture latino-américaine et ne sont pas représentés par Ricky Martin ou les bars de salsa. Nous désirons un lieu pour la classe ouvrière, un lieu de rencontre semblable aux centres d'aide et d'écoute autochtones où les gens peuvent se rassembler<sup>71</sup>.

Le membre de la collectivité homosexuelle a également souligné l'importance d'une rue locale favorisant le sentiment d'appartenance :

L'oppression en fait partie. Nous voulons tous nous retrouver dans un lieu sûr et confortable... Les gens croient souvent que la communauté homosexuelle se compose de bars gais de toutes sortes... [avec] le SIDA et des services sociaux, de l'art et une certaine culture. Les lieux physiques nous relient. [La rue] est vraiment importante pour nous<sup>72</sup>.

Bien qu'on l'admette rarement, il existe une tension parmi ceux qui tentent de bâtir une collectivité plus vaste et de renforcer le réseau interne à l'intérieur de celle-ci. La collectivité d'écohabitation intentionnelle en est un exemple. Le répondant de cette collectivité a décrit de quelle façon la collectivité avait intentionnellement aménagé les espaces partagés pour accroître la solidarité locale et favoriser les rencontres. La collectivité a mis en place

... des éléments d'architecture conçus pour soutenir notre sentiment de collectivité, y compris la façon dont nos foyers entretiennent des rapports entre eux, l'aire d'agrément communautaire et les voies pour piétons... Il y a 34 maisons en rangée de chaque côté d'une voie piétonnière vitrée. Nous avons une maison commune de 5 000 pieds carrés... Aucune réelle amélioration n'est possible, à l'exception des améliorations mineures. Il s'agit d'une troisième génération de cohabitation, meilleure que la deuxième. La première génération

---

<sup>71</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant, de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

<sup>72</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenre. Le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenre; juin 2001.

comportait de grandes maisons privées et une petite maison commune. La deuxième génération a amené de petites maisons privées et une grande maison commune. La troisième génération est caractérisée par de petites maisons privées, de grandes maisons communes et une large rue qui les relie. Les gens peuvent se rencontrer aussi souvent ou aussi rarement qu'ils le désirent<sup>73</sup>.

Il est cependant intéressant de noter qu'alors que les espaces publics de la collectivité étaient organisés pour maximiser les rencontres imprévues et heureuses parmi les habitants, la collectivité elle-même possède d'importantes lignes de partage naturelles qui séparent l'intérieur de l'extérieur.

Les limites physiques sont importantes. Notre site de six acres a été délimité, puis enregistré. Nous sommes entourés d'un côté par des maisons individuelles et de l'autre, par des maisons en rangée<sup>74</sup>...

Par conséquent, bien que les processus internes d'une telle collectivité puissent favoriser l'engagement et la participation active de ses membres, de l'extérieur, cette collectivité peut sembler aussi inaccessible que toute autre collectivité privée. Des critiques prétendent que, pour que les politiques basées sur le lieu viennent contrebalancer la fragmentation et le retrait des sous-groupes à l'intérieur d'une plus grande société, nous devons nous assurer que tous les membres de la société ont accès au lieu. Alors que les défenseurs de la notion de « lieu » déclarent que les espaces publics fournissent un lieu de rencontre aux gens de tous les milieux, certains affirment qu'en réalité, nombreux sont ceux qui n'y ont pas accès. Ceux qui s'opposent aux nouvelles politiques de collectivité qui mettent l'accent sur le lieu, qu'il s'agisse de l'urbanisme nouveau, de programmes de développement intelligent ou de campagnes portant sur la « sécurité dans la rue », affirment que, lors de leur mise en œuvre, les politiques ont souvent pour effet d'exclure davantage les membres de la société qui sont déjà défavorisés.

---

<sup>73</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique : il participe également aux initiatives nationales sur l'habitation écologique; avril 2001.

<sup>74</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique : il participe également aux initiatives nationales sur l'habitation écologique; avril 2001.

Fait intéressant, la question de l'accès s'applique également aux collectivités virtuelles. La nature et la configuration de l'infrastructure de la collectivité, ou son architecture, demeurent pertinents. Qui possède ou contrôle l'espace, qu'il soit physique ou virtuel? De quelle façon le site a-t-il été structuré pour permettre l'interaction des membres de la collectivité? Voilà autant de questions importantes, même dans le cyberspace. Mary Rowe suggère que, tout comme « l'environnement bâti et la façon dont les voisinages ont été aménagés et développés semblent avoir une incidence sur les valeurs des gens qui y habitent »<sup>75</sup>, la structure, l'organisation et les modèles de prise en charge de l'infrastructure collective sont aussi importants pour les collectivités non traditionnelles, comme celles établies dans Internet. Les valeurs servant à la création de sites collectifs, qu'il s'agisse de sites appartenant à des entreprises et qui sont exploités par elles ou de sites conjointement gérés dans « l'espace commun », ont une incidence sur la façon dont les membres de la collectivité interagissent<sup>76</sup>. Le répondant de la collectivité Internet a établi la distinction entre les sites contrôlés par des entités privées et ceux collectivement gérés et mentionne qu'« à bien des égards, une relation peut être établie entre les coûts d'exploitation et le caractère authentique de la collectivité. Les coûts de création des collectivités virtuelles sont normalement élevés. Le répondant a également laissé entendre que parce qu'il s'agissait de collectivités d'entreprises<sup>77</sup> », celles-ci étaient moins axées sur la participation active des citoyens et davantage sur la consommation passive.

Les critiques font également valoir le fait que la force de la collectivité « locale » est une lame à deux tranchants. Dans une étude menée auprès de la collectivité portugaise de Toronto, M. Teixeira démontre la corrélation qui existe entre la proximité entre les membres d'un certain

<sup>75</sup> M. W. Rowe, « Shape-shifting Values: Does the Internet Spell the End of the Commons? A conversation with Paulina Borsook » dans *1 Ideas that Matter*, p. 25.

<sup>76</sup> M. Surman et D. Wershler-Henry, *Commonspace: Beyond Virtual Community*, Toronto, FT.Com Financial Times, 2001.

<sup>77</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale. Le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet. Avril 2001.

voisinage de la collectivité et le maintien d'une solide identité culturelle et linguistique malgré des pressions exercées en vue de leur assimilation. Il suggère que d'autres collectivités du Canada ont également adopté ce modèle, citant comme exemple les collectivités italienne et juive de Toronto<sup>78</sup>. Alors que la proximité permet d'entretenir un fort sentiment d'identité commune, le maintien de liens solides dans l'espace peut également avoir pour effet d'isoler la collectivité du reste de la société, soulignant ainsi la tension continue entre les objectifs de solidarité à l'intérieur du groupe et une plus grande intégration sociale.

Finalement, il y a ceux qui critiquent les théories de la collectivité basée sur le lieu et qui affirment que les changements des caractéristiques physiques et des modèles de prise en charge des lieux publics communs n'ont causé aucun déclin de la collectivité. Ils font également valoir le fait que l'accent qui est mis sur le lieu local et traditionnel pour faire naître un sentiment de collectivité est trompeur, extrêmement nostalgique, anti-historique et souvent restrictif en pratique<sup>79</sup>. Ces gens affirment que la collectivité est vivante, bien portante et médiatisée par les technologies de l'information et qu'elle offre le choix et la flexibilité du style de vie d'une façon plus démocratique que jamais auparavant. Dans son ouvrage populaire mais controversé de 1997 intitulé *Sex in the Snow*, portant sur la démographie en évolution au Canada, Michael Adams écrit ceci au sujet des collectivités « libérées » :

Les Canadiens créent maintenant des liens avec diverses collectivités, au Canada et à l'étranger. Ces liens comprennent les nouvelles collectivités Internet qui ignorent les frontières nationales et les stéréotypes individuels. Autrefois définis en fonction de notre race, de notre religion ou de notre région, nous sommes maintenant définis en fonction de nos valeurs, de nos priorités personnelles et de nos choix de vie<sup>80</sup>.

---

<sup>78</sup> Carlos Teixeira, « Cultural Resources and Ethnic Entrepreneurship: A Case Study of the Portuguese Real Estate Industry in Toronto » dans *42 Canadian Geographer*, 1998, p. 267.

<sup>79</sup> Graham Fennell, « Local lives – distant ties: Researching community under globalized conditions » dans *Living in the global city: Globalization as local process*, John Eade, éd., Londres, Routledge, 1997, p. 108.

<sup>80</sup> M. Adams, *Sex in the Snow*, Toronto, Viking Press, 1997, p. 19.

Selon ces auteurs, la collectivité n'est pas en voie de se détruire : elle est vivante et bien portante et n'est plus limitée par le lieu, la démographie, la tradition ou la convention.

## B. Gouvernance par les collectivités locales et virtuelles

Fait intéressant, la rhétorique de la gouvernance par la collectivité évite à bien des égards le débat et emprunte généreusement des arguments des deux côtés. Elle adopte la position de ceux en faveur de l'approche basée sur le lieu qui se plaignent de la disparition de la collectivité et qui mettent l'accent sur le besoin de renforcer les liens de la collectivité. En même temps, le langage de la collectivité est basé sur la notion selon laquelle la collectivité est fluide et flexible, une question de choix volontaire et personnel. Monsieur Rose note que le langage de la collectivité tient compte des collectivités géographiques et des collectivités virtuelles (comprend selon lui non seulement les collectivités Internet, mais également tous les groupes non traditionnels qui se sont formés ou qui s'identifient à partir de caractéristiques ou de valeurs communes).

On définit parfois [les collectivités] en termes de coordonnées géographiques locales. Il peut s'agir de « collectivités virtuelles » non pas associées à l'espace « réel » ou au temps « réel », mais à un réseau de relais de communications, de symboles, d'images, de style de vêtements ou autres moyens d'identification : la collectivité homosexuelle, la collectivité des handicapés, la collectivité asiatique<sup>81</sup>.

Dans ce langage, la collectivité désigne aussi bien le lieu que les groupes d'individus unis par les mêmes intérêts, la même occupation, le même sexe, la même culture ou toute autre caractéristique. Les étudiants, les patients atteints du SIDA, les travailleurs, les amateurs de hip hop ou la population d'origine latino-américaine d'Edmonton peuvent tous être membres d'une collectivité, celle qu'ils choisissent ou correspondant à leur affinité.

---

<sup>81</sup> Nikolas Rose, « The death of the social? Re-figuring the territory of government » dans *25 Economy and Society*, 1996, p. 333.

Le langage de la collectivité met l'accent non pas sur la façon de trouver la collectivité, mais sur la manière de l'activer. L'hypothèse fondamentale est la suivante : la collectivité, dans toutes ses formes, est salutaire. Les collectivités prennent soin de leurs membres et leur fournissent l'appui nécessaire et une base que ni l'État ni le marché ne peuvent leur offrir. Alors que les individus interagissent à l'intérieur des structures du marché et de l'État, ces transactions ne leur fournissent pas les liens affectifs et les valeurs communes que leur offre la collectivité. Cela, affirme Nikolas Rose, déplace le langage de la collectivité du débat à un niveau différent :

De nos jours, la collectivité n'est pas principalement un espace géographique, social ou sociologique : il s'agit d'un domaine affectif et éthique, un espace de relations émotionnelles dans lequel l'identité individuelle se développe grâce aux liens avec des microcultures de valeurs et de significations<sup>82</sup>.

Il est entendu que les collectivités sont hétérogènes, superposées et basées sur l'affinité et le choix. Il est possible à la fois d'être un membre actif d'une collectivité locale et de s'identifier à d'autres collectivités pour des raisons ethniques, d'intérêts ou de préférence sexuelle ou tout autre facteur d'identité.

Par conséquent, le langage de la collectivité se traduit à la fois en termes de lieu local et d'environnement social plutôt que géographique. Les systèmes de gouvernance par la collectivité reposent sur la notion selon laquelle les rapides évolutions économique et sociale de «l'ère de l'information» et les pressions exercées par la mondialisation ont rendu l'État et les systèmes traditionnels de gouvernance insuffisants<sup>83</sup>. Le nouveau monde est «trop complexe, trop fluide et trop varié pour être géré par un État central»<sup>84</sup>, et ce n'est que grâce à l'aspect

---

<sup>82</sup> Nikolas Rose, «Community, Citizenship and the Third Way» dans *43 American Behavioural Scientist*, 2000, p. 1395-1411, à la p. 1401.

<sup>83</sup> Anthony Giddens, « After the left's paralysis » dans *11 New Statesman*, p. 18-21.

<sup>84</sup> Alan Finlayson, « Third Way Theory » dans *70 The Political Quarterly*, 1999, p. 274.

intermédiaire de la collectivité que l'État peut interagir avec les membres pour assurer le maintien du domaine public. M. Giddens fait valoir le fait que la gouvernance par la collectivité et la société civile soit appropriée, puisque « la mondialisation non seulement s'éloigne de l'arène centrale, mais l'enfonce également, exerçant de nouvelles pressions et ouvrant la voie au rétablissement de la collectivité »<sup>85</sup>. Dans un « nouvel ordre mondial », la collectivité permet à l'individu d'appartenir à un groupe, lui donnant ainsi un meilleur sentiment de soi, en plus de lui offrir un cadre et une orientation morale. « Les collectivités partagent les mêmes valeurs et les réaffirment, encouragent leurs membres à respecter ces valeurs et critiquent ceux qui ne le font pas. Les collectivités ont une voix morale extérieure à celle de l'ego, laquelle sert à renforcer la voix intérieure<sup>86</sup>. »

Bien que le langage de la collectivité englobe ou incorpore les formes traditionnelles et non traditionnelles de collectivité, la distinction entre la collectivité basée sur le lieu et la collectivité « virtuelle », dans son sens le plus large, demeure tout de même importante dans la structure des relations entre l'État et la collectivité. Tout d'abord, on doit reconnaître que le lieu continue à jouer un rôle prépondérant en matière d'interaction et d'intervention de l'État auprès des collectivités. Les politiques qui font appel à la collectivité, qu'il s'agisse de stratégies populaires de « croissance intelligente », qui permettent de « renforcer notre économie et nos collectivités et de faire en sorte que nos enfants héritent d'un environnement propre et sain<sup>87</sup> », ou d'initiatives communautaires de soins de santé, sont mises en œuvre localement. Les systèmes administratifs qui fournissent les services publics continuent d'exister dans l'espace. Les collectivités sont toujours définies principalement en fonction des limites géographiques, et

---

<sup>85</sup> Anthony Giddens, « After the left's paralysis » dans *11 New Statesman*, p. 20.

<sup>86</sup> Amitai Etzioni, *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996, p. 48.

<sup>87</sup> Gouvernement de l'Ontario : Mike Harris, premier ministre, *Le premier ministre Harris donne les grandes lignes de son plan pour une croissance intelligente*, 25 avril 2001, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1999, <http://www.premier.gov.on.ca/french/news/Smart042501.htm>, le 15 juillet 2001.

le lieu demeure un aspect important lorsqu'il s'agit de reconnaître et de consulter les collectivités, y compris les groupes ethniques ou d'intérêts différents. Ainsi, les usagers de drogues injectables sont identifiés au niveau municipal<sup>88</sup>, alors que les travailleurs du sexe établissent une distinction entre les conditions de Vancouver et celles de Toronto<sup>89</sup>. Bien que le lieu local soit moins important pour expliquer la façon dont des individus *forment* une collectivité, nombre de services publics qui sont essentiels pour expliquer comment les citoyens perçoivent la qualité de vie, qu'il s'agisse de la gestion des déchets, du transport, de l'enseignement, du système de justice ou des services de police, sont localement ou spatialement fournis ou gérés<sup>90</sup>. Alors que l'on délègue de plus en plus la responsabilité financière de ces services aux administrations locales – administrations, commissions et organismes municipaux –, le lieu continue de jouer un rôle important dans la façon dont les collectivités et les citoyens s'entendent avec leurs gouvernements<sup>91</sup>.

La plupart des ouvrages de vulgarisation sur le développement de la collectivité se préoccupent de la façon dont les décisions concernant l'infrastructure publique – les routes, les édifices, les parcs et les écoles – peuvent être prises à la suite d'une consultation auprès de la collectivité ou avec la participation de celle-ci<sup>92</sup>. Ces ouvrages ont une forte tendance à présenter les processus participatifs comme menant aux décisions optimales pour toutes les parties concernées :

---

<sup>88</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

<sup>89</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste. Mai 2001.

<sup>90</sup> Katherine Graham, Susan Phillips et Alan Maslove, *Urban Governance in Canada: Representation, Resources and Restructuring*, Toronto, Harcourt, Brace & Company Canada, 1998.

<sup>91</sup> Simon Szreter, « A New Political Economy: The Importance of Social Capital » dans *The Global Third Way Debate*, Anthony Giddens, éd., Cambridge, Polity Press, 2001.

<sup>92</sup> Fédération canadienne des municipalités, *Building a Better Quality of Life: Proposal*, présentation du budget fédéral au ministre des Finances, Paul Martin, le 6 octobre 2000.

Ensemble, les voix des collectivités et des professionnels fournissent un argument convaincant pour faire de la participation collective une priorité en tant que processus bidirectionnel actif, lequel peut être amorcé et poursuivi par les individus et les collectivités ainsi que par les autorités locales, les autorités sanitaires et d'autres organisations locales. La participation collective peut accroître la démocratie, habiliter les individus, mobiliser les ressources et l'énergie, développer des approches holistiques et intégrées, améliorer le processus décisionnel, rendre les services plus efficaces et assurer la prise en charge et la viabilité des programmes<sup>93</sup>.

Il est cependant important de noter que la consultation et le partenariat avec la collectivité ne mènent pas toujours à la distribution optimale des biens collectifs. M. Hester mentionne qu'en raison de ses débuts dans les mouvements pour la défense des droits civiques et de l'environnement, la participation collective au processus décisionnel concernant la prestation de services publics peut tendre à « morceler » l'intérêt public plutôt qu'à l'accroître<sup>94</sup>. Cela est particulièrement apparent dans le cas des biens collectifs, qui sont disponibles dans tous les voisinages, les districts, les municipalités et les territoires géographiques. Dans plusieurs régions, le choix d'un emplacement pour les refuges de sans-abri, les couloirs de transport public et les sites d'enfouissement, par exemple, est devenu pratiquement impossible, puisque les collectivités locales fragmentées protègent leurs propres intérêts et leur propre espace. Alors que les intérêts de certaines collectivités locales sont servis, l'intérêt du public peut être miné par une pénurie de biens et de services collectifs. Les propos du répondant du voisinage urbain illustrent bien ce dilemme :

J'ai discuté avec les représentants de la province et de la ville qui avaient convenu que [le grand projet de logement social à proximité immédiate] n'aurait jamais dû être mené à terme. Tous reconnaissent cependant que lorsque l'on entreprend un tel projet, il est impossible de faire marche arrière. Je fais partie du groupe qui exerce des pressions pour la démolition et la reconstruction des édifices comportant le maximum habituel de 15 p. 100 de logement social plutôt que 100 p. 100, ce qui entraînerait une évolution dynamique de toute la partie est

---

<sup>93</sup> Richard E. Sclove, Madeleine L. Scammell et Breena Holland, *Community-Based Research in the United States: An Introductory Reconnaissance, Including Twelve Organizational Case Studies and Comparison with the Dutch Science Shops and the Mainstream American Research System*, Amherst, Massachusetts, The Loka Institute, 1998, p. 9, 10.

<sup>94</sup> R. Hester, « A Refrain With a View » dans *12 Places: A Forum of Environmental Design* 12, 1999.

de la ville. Nous offrons déjà plusieurs services aux sans-abri, des maisons de refuge pour les hommes célibataires, etc., et 81 p. 100 de tous ces services sont situés dans [notre] secteur. Nous tentons d'empêcher qu'il y en ait davantage et sommes d'accord que tous devraient accepter de faire leur part et que l'on devrait répartir ces services dans tous les secteurs<sup>95</sup>.

Les propos tenus par le répondant du nord de la Saskatchewan, qui a discuté du profond effet de l'aménagement d'une route provinciale sur les conditions locales, illustre bien la difficulté de rapprocher les intérêts de certaines collectivités de ceux du public<sup>96</sup>. Ses propos soulignent la difficulté essentielle de répondre aux besoins particuliers des collectivités tout en servant les intérêts du public. La construction d'une route pour cette collectivité pourrait très bien en faire souffrir une autre. Les intérêts des groupes locaux ne correspondent pas toujours aux intérêts du public.

Comme nous venons de le mentionner, la reconnaissance des collectivités non traditionnelles et les relations avec celles-ci ont tendance à se produire dans un lieu donné. Afin de pouvoir les reconnaître, on place des lignes de démarcation autour de ces groupes, qu'il s'agisse par exemple de la collectivité chinoise de Toronto ou de la collectivité asiatique de la Colombie-Britannique. L'État doit faire face à des problèmes différents lorsqu'il interagit avec des collectivités « non traditionnelles » ou des collectivités « virtuelles ». Tout comme les collectivités traditionnelles basées sur le lieu, ces groupes, qu'ils soient liés par les mêmes origines ethniques, les mêmes intérêts ou toute autre caractéristique commune, sont englobés par le langage et la rhétorique de la collectivité. Les rapports avec ces groupes sont cependant complexes. L'État, qui existe en fonction des frontières naturelles et des règles établies en matière de citoyenneté, doit faire face au défi posé par le caractère fluide des collectivités

---

<sup>95</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

<sup>96</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant d'une collectivité insulaire rurale isolée du nord du Canada d'environ 2 000 habitants, dont une bonne partie est originaire des Premières Nations : le répondant est actif au sein des organisations communautaires et homme politique municipal; mai 2001.

virtuelles et aux difficultés concernant l'obligation de rendre compte et le caractère légitime des groupes avec lesquels il a établi des partenariats.

Dans l'essai intitulé *Our home and native land? Canadian ethnic scholarship and the challenge of transnationalism*, on souligne cette rupture entre les politiques basées sur les frontières définissables, dans un monde où ces frontières sont de plus en plus poreuses<sup>97</sup>. Madame Winland fait valoir le fait que les chercheurs et les organismes officiels ont tendance à traiter les collectivités ethniques comme des entités discrètes et nouvellement constituées à l'intérieur d'un Canada nouveau. Ces collectivités peuvent entretenir des liens sentimentaux et culturels avec leur lieu d'origine, mais elles agissent essentiellement dans un contexte canadien. Madame Winland croit qu'il existe une hypothèse implicite parmi les chercheurs et les professionnels du domaine du multiculturalisme, selon laquelle « l'établissement des collectivités ethniques entraîne un déplacement graduel, d'un cadre culturel cohérent et homogène dans le pays ou la région d'origine, vers le pays d'accueil, où les immigrants adoptent le mode de vie dominant ou choisissent de nouveaux modèles et symboles afin de mieux s'adapter au nouveau contexte... et le concept universel des relations entre la minorité et la majorité persiste<sup>98</sup> ».

Cette approche, ajoute-t-elle, ne tient pas compte du fait que les réseaux qui unissent ces collectivités sont basés sur les relations, et non sur le territoire<sup>99</sup>. Les collectivités ethniques du Canada, tout comme les autres collectivités virtuelles, ne sont pas liées par des facteurs

---

<sup>97</sup> Daphne Winland, « Our Home and Native Land? » dans *35 Canadian Ethnic Scholarship and the Challenge of Transnationalism: The Canadian Review of Sociology and Anthropology* 555, 1998.

<sup>98</sup> Daphne Winland, « Our Home and Native Land? » dans *35 Canadian Ethnic Scholarship and the Challenge of Transnationalism: The Canadian Review of Sociology and Anthropology* 555, 1998.

<sup>99</sup> Daphne Winland, « Our Home and Native Land? » dans *35 Canadian Ethnic Scholarship and the Challenge of Transnationalism: The Canadian Review of Sociology and Anthropology* 555, 1998.

géographiques dans ce pays<sup>100</sup>. Pour reprendre le terme employé par M. Giddens, ces collectivités sont «désintégrées». Dans l'étude de M<sup>me</sup> Winland sur la collectivité croate du Canada et sa relation avec le nouvel État de la Croatie, elle note que «les diasporas sont souvent une source importante d'appui idéologique, financier et politique des mouvements nationaux ayant pour objectif le renouvellement du pays d'origine » et qu'elles représentent une force politique active et souvent importante à l'étranger. Nous n'avons pas suffisamment porté attention à la manière dont les collectivités du Canada participent aux processus mondiaux, alors que les chercheurs et les structures officielles ont principalement mis l'accent sur la dynamique interne de ces collectivités. Ce lien avec les processus mondiaux a fait l'objet de notre conversation avec le répondant de la collectivité latino-américaine :

Notre collectivité est née de la diaspora à la fin de la guerre civile du Chili et a été établie en fonction de deux facteurs : le besoin pressant de trouver des façons d'accueillir et de loger les Chiliens arrivant au pays... [et] la solidarité politique. Plusieurs d'entre nous habitons dans de petits villages et avons commencé à vivre et à travailler en exil. Une grande partie de ce que nous avons accompli, nous le devons aux campagnes de sensibilisation et de financement que nous avons menées pour libérer les prisonniers politiques, pour dénoncer la torture, etc. Nous sommes ensemble parce que nous habitons le même lieu, mais cela ne nous limite d'aucune façon<sup>101</sup>.

La notion de «mosaïque» formée par les collectivités du Canada, un entrelacement de groupes harmonieux et multiculturels possédant des frontières naturelles définies, ne tient pas compte des divisions qui existent entre les collectivités du Canada ou du rôle que celles-ci jouent à l'étranger.

---

<sup>100</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991.

<sup>101</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales, en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

## C. Résumé

Alors que le débat sur le rôle du lieu dans le maintien d'une collectivité vivante et saine se poursuit dans les ouvrages spécialisés et de vulgarisation, le langage de la collectivité dans la gouvernance élude cet argument. Les politiques collectives incorporent les aspects local et virtuel. Le langage de la collectivité reprend la notion selon laquelle les collectivités doivent être solidifiées tout en supposant qu'elles existent maintenant en tant que réseaux flexibles composés de membres actifs qui choisissent leur affiliation et les groupes auxquels ils désirent se joindre.

La rhétorique de la collectivité évite deux problèmes critiques en tenant compte de l'interaction entre la collectivité et l'État. Premièrement, le lieu n'est pas neutre. Les systèmes administratifs sont définis sur le plan géographique, et nombre des services qui assurent la qualité de vie sont de plus en plus souvent offerts à l'échelle locale. La consultation des collectivités, géographiques ou virtuelles, et les interactions avec celles-ci se déroulent dans le lieu. Alors que le langage de la collectivité considère la consultation et la participation collective comme l'élément clé d'un processus décisionnel plus équitable et plus approprié pour le public, il ne tient pas compte de la possibilité de morcellement de l'intérêt public et de la pénurie ou de l'abondance de certains biens publics dont les collectivités ont besoin pour protéger leurs intérêts locaux.

Deuxièmement, le lieu a également une incidence sur l'interaction de l'État avec les collectivités virtuelles. Alors que les frontières sont de plus en plus poreuses et que les collectivités virtuelles existent dans un univers «désintégré », l'État demeure néanmoins le cadre principal de mise en œuvre des politiques. Au Canada, par exemple, les collectivités ethniques et les autres collectivités d'intérêts communs sont les entités nationales qui forment

la mosaïque intégrée et multiculturelle de ce pays. En établissant des partenariats avec les collectivités, l'État limite sa capacité de saisir l'impact de ces dernières au-delà de nos frontières.

Finalement, qu'il s'agisse de collectivités virtuelles ou géographiques, l'accès, la prise en charge et le contrôle de « l'architecture » ou de l'infrastructure de la collectivité jouent un rôle important dans les relations des membres de la collectivité.

### III. Démarche ascendante et démarche descendante

La collectivité existe dans un contexte : elle est à la fois le reflet des individus qui la composent et le résultat du cadre et des valeurs de la société qui l'entoure. Les observations de M. Breton concernant les collectivités ethniques s'appliquent de façon générale : « L'environnement d'une collectivité ethnique se compose d'une multiplicité d'attitudes, de perceptions et de comportements adoptés par les membres des autres groupes et des institutions. Il comprend les lois, les pratiques et les règlements de l'industrie, du gouvernement, des écoles et des autres institutions sociétales<sup>102</sup>. » De quelle façon les politiques communautariennes actuelles interprètent-elles les deux processus qui permettent de former les collectivités, c'est-à-dire la démarche ascendante que représente la formation de la collectivité et la démarche descendante que représente le cadre social et administratif? Ces approches opposées sont particulièrement importantes au moment où l'État s'engage à bâtir la collectivité et à l'encourager à prendre en charge divers projets, au nom du bien collectif.

---

<sup>102</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 43.

## A. Appartenance volontaire et appartenance passive

La collectivité traditionnelle a été conceptualisée comme une entité stable et statique dont l'appartenance des membres est prédéterminée par la naissance. Michael Adams a suggéré que, jusqu'au vingtième siècle, la démographie avait jusqu'à un certain point déterminé le destin de chacun : un individu né à l'intérieur d'une collectivité en demeurerait membre à vie<sup>103</sup>. Cette interprétation traditionnelle de la collectivité « acquise » introduit un dilemme pour les étudiants des collectivités : les individus ont-ils le choix de former des collectivités? L'appartenance à la collectivité relève-t-elle de la volonté ou de la providence?

La « question de la collectivité » essentielle, telle qu'elle est formulée par M. Wellman, concerne le rôle de l'individu dans la formation de la collectivité<sup>104</sup>. Messieurs Hampton et Wellman notent que, depuis des décennies, les sociologues se demandent constamment si les collectivités dépérissent ou si elles sont en mutation et ce que cela signifie pour l'ensemble de la société. Ils soulignent que, « pendant plus de cent années, les chercheurs ont fait face à la peur de voir disparaître la collectivité en la cherchant dans les localités, c'est-à-dire les milieux ruraux et urbains. Pour leur plus grande partie, leurs études ont été menées selon le modèle traditionnel de la collectivité<sup>105</sup>... » Les auteurs suggèrent qu'il s'agit d'une méthode qui manque de vision. Cherchez ailleurs et vous trouverez la collectivité, libérée de la nostalgie et de la tradition, qui ne cesse de prospérer. Plutôt que d'être conceptualisée comme une entité dense et délimitée, la collectivité peut maintenant être reconnue comme une toile formée de réseaux personnels : « les petits systèmes sociaux ptolémaïques dans lesquels l'individu central

---

<sup>103</sup> Michael Adams, *Sex in the Snow*, Toronto, Viking Press, 1997.

<sup>104</sup> Barry Wellman, *Networks in the global village: Life in contemporary communities*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1999.

<sup>105</sup> K. Hampton et B. Wellman, « Netville Online and Offline: Observing and Surveying a Wired Suburb » dans *43 American Behavioural Scientist*, 1999, p. 476.

représente le soleil et les membres du réseau, les planètes »<sup>106</sup> et où la capacité de l'individu à bâtir des réseaux est un élément crucial qui détermine la force de sa collectivité personnelle.

Le travail des théoriciens communautariens se base en partie sur la notion que la collectivité peut être formée par des individus jouant leur rôle de façon volontaire et intentionnelle. En employant ce modèle de « communautarisme volontaire », M. Etzioni avance l'idée que les individus peuvent dorénavant choisir leur collectivité et faire simultanément partie de plusieurs collectivités superposées et reliées entre elles<sup>107</sup>. D'autres auteurs reprennent cette vision de liens superposés et multiples avec diverses collectivités. M. Giddens la qualifie de « participation active des citoyens »<sup>108</sup>. Michael Adams emploie une image similaire d'appartenance fluide aux collectivités canadiennes qui sont choisies par les membres :

On fabrique présentement un nouveau tissu social de collectivités basé sur les valeurs plutôt que sur l'identité ethnique ou démographique. *Je suis lié à ma famille et à mon groupe ethnique, mais selon les conditions que j'ai choisies et sans réserve. Je suis relié aux étrangers par la technologie, les réseaux et la participation à des événements publics.* [accent dans le document original]... Le mouvement vers le postindividualisme ne signifie pas une régression vers le tribalisme ethnique du passé, mais plutôt une progression vers les collectivités de choix basées sur les intérêts mutuels, l'affinité, les besoins ainsi que sur une plus grande flexibilité de la personnalité et même de la race et du sexe<sup>109</sup>.

La notion de « participation fluide et active des citoyens à la collectivité » exige la présence d'au moins deux conditions préalables. Premièrement, l'individu doit avoir la capacité et les moyens de choisir : il doit être conscient ou avisé de ses affinités et être en mesure d'effectuer un choix. Deuxièmement, plusieurs options doivent être offertes : la société doit être composée de plusieurs couches et être diversifiée. Cette vision d'une collectivité durable et choisie par les

<sup>106</sup> Barry Wellman, *Networks in the global village: Life in contemporary communities*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1999, p. 73.

<sup>107</sup> A. Etzioni, *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996.

<sup>108</sup> Anthony Giddens, *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, 2001.

<sup>109</sup> Michael Adams, *Sex in the Snow*, Toronto, Viking Press, 1997, p. 34, 35.

membres exige la présence d'une société civile vigoureuse, à laquelle l'État permet de prospérer.

Durant les entrevues avec les répondants, nous avons discuté de la mesure dans laquelle les individus pouvaient choisir de faire partie d'une collectivité. Le membre de la collectivité écologique intentionnelle a mentionné que l'appartenance à une collectivité était une question de choix : « Nous venons d'un endroit qui accueille et accepte les individus. Le processus lui-même en est un de libre choix. Certains n'aiment pas le fait que nous n'avons aucun leader et choisissent de ne pas habiter ici<sup>110</sup>. » De la même façon, l'appartenance à la collectivité Internet est tout à fait « intentionnelle », un choix basé sur les intérêts personnels. « Les collectivités Internet sont basées sur le libre choix : personne n'est forcé d'en devenir membre<sup>111</sup>. » Jusqu'à un certain point, l'appartenance au voisinage urbain de classe moyenne est également une question de choix de style de vie, lequel est offert à ceux qui en ont les moyens. Comme l'a noté le répondant : « [le voisinage] a commencé à changer vers 1971... Les rénovateurs ont fait leur apparition dans le voisinage pour rénover les résidences, et les gens à l'avenir prometteur, les artistes et les autres groupes du même genre sont arrivés<sup>112</sup>. »

Contrairement à la participation ou à l'appartenance à un groupe Internet, qui est une forme « instantanée » de collectivité où l'individu peut entrer ou dont il peut ressortir facilement, l'appartenance à une collectivité traditionnelle basée sur le lieu comme Cap-Breton ou la zone rurale du nord de la Saskatchewan relève beaucoup moins du libre choix, ont suggéré des répondants. L'appartenance à la collectivité est acquise de façon passive, par la naissance ou

<sup>110</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique. Il participe également aux initiatives nationales sur l'habitation écologique; avril 2001.

<sup>111</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale : le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet; avril 2001.

<sup>112</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

les circonstances. Le répondant de Cap-Breton est d'avis que «les collectivités insulaires ont une identité et un sentiment de soi plus grands que ceux des autres collectivités. Nous n'avons pas beaucoup de nouveaux immigrants, ce qui permet aux gens de mieux se connaître et de savoir où ils sont, soit plus insulaires<sup>113</sup>. »

La notion d'appartenance possible à la collectivité, qui est différente de celle des collectivités traditionnelles ou de celles composées de membres actifs qui ont choisi leur collectivité, a également fait l'objet d'une discussion pour de nombreux répondants. Selon le membre de la collectivité homosexuelle, les statistiques révèlent qu'« une personne sur dix est homosexuelle, bisexuelle ou transgenderiste ». Il ajoute également qu'un individu a le choix de révéler publiquement son orientation sexuelle, mais que « personne ne choisit l'homosexualité »<sup>114</sup>. Ces individus peuvent ou non s'identifier comme faisant partie d'une collectivité distincte. Pour sa part, la travailleuse du sexe mentionne que « les prostituées existent depuis longtemps, mais que l'on ne les a jamais définies, pas plus qu'elles ne se sont elles-mêmes définies comme faisant partie d'une collectivité avant la fin des années 70 et le début des années 80 ». Elle ajoute également qu'« à l'intérieur de la vaste collectivité se trouvent des travailleurs du sexe qui ne s'identifient pas de cette façon »<sup>115</sup>. Selon la répondante, les utilisateurs de drogues injectables forment une collectivité, de nom seulement, composée de membres potentiels. Elle ajoute ceci :

---

<sup>113</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

<sup>114</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenderiste : le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenderiste : juin 2001.

<sup>115</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

Nous avons entre autres besoin que la collectivité devienne active, qu'elle forme des leaders qui sont prêts à s'exprimer et à expliquer comment on peut leur venir en aide<sup>116</sup>.

Particulièrement avec les collectivités stigmatisées, comme les travailleurs du sexe ou les utilisateurs de drogues injectables, il n'y a souvent qu'un petit nombre de membres actifs. Ces individus définissent la collectivité et cherchent à faire participer des membres potentiels qui hésitent souvent à s'identifier comme membres d'une plus vaste collectivité ou qui conservent consciemment leurs distances afin d'éviter des stéréotypes négatifs ou des conséquences juridiques.

Il peut être difficile de communiquer [avec la collectivité] parce qu'il y a tellement de travailleurs du sexe qui sont refoulés... les prostituées sont des travailleuses sans papiers. Elles risquent d'être détectées... un grand nombre d'entre elles font preuve d'une grande prudence dans leurs interactions et elles évitent de créer des réseaux. Nous encourageons la participation en nous efforçant de la rendre plus sécuritaire. Lorsque nous nous battons pour légaliser la prostitution, nous nous battons pour une atmosphère dans laquelle les travailleurs du sexe peuvent participer sans craindre d'être poursuivis. Les gens ont connu la trahison de la part des médias et peuvent craindre d'être pointés du doigt ou de faire l'objet d'une enquête. Par exemple, on a surveillé ma ligne téléphonique à plusieurs reprises, et la seule raison que j'y vois est mon activisme pour les travailleurs du sexe<sup>117</sup>.

On ajoute ceci :

Le problème, avec [notre ville], c'est que nous sommes une petite collectivité. Les gens n'osent pas dire ce qu'ils pensent et risquer d'être étiquetés « usager de drogue ». Voilà pourquoi il s'agit d'une collectivité très secrète. Nous devons faire en sorte que l'usage de drogues soit socialement accepté, et non stigmatisé. Le gouvernement peut faire sa part par la légalisation et l'éducation du public<sup>118</sup>.

---

<sup>116</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

<sup>117</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>118</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

Les leaders de ces collectivités qui ont été interrogés ont suggéré que, pour prendre le contrôle de leur vie, ces gens devaient être au courant de leur affiliation à la collectivité.

Ces conclusions reflètent l'approche classique de développement de la collectivité qui présuppose que l'action collective permet aux populations marginalisées de trouver le moyen d'exprimer leurs besoins et d'y répondre. Par l'entremise de la collectivité, les défavorisés peuvent trouver une voix et des solutions appropriées à leurs conditions. La travailleuse du sexe mentionne les efforts courageux des leaders de cette collectivité qui ont osé s'exprimer afin de faire entendre la voix de cette population stigmatisée :

[Nos] leaders sont des travailleurs du sexe, essentiellement des prostituées, qui ont pris des décisions personnelles pour faire reconnaître leurs propres droits en tant que travailleurs du sexe et ceux de tous les autres travailleurs du sexe. Dans certains cas, il s'agit d'une décision personnelle prise à la suite d'une expérience personnelle : une arrestation, un emprisonnement ou une éviction... L'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes organisés consistait à faire entendre notre propre voix. Certaines personnes sont très actives dans les groupes de défense des droits des travailleurs du sexe, alors que d'autres le font dans leur milieu de travail. Par exemple, dans les bars de danseuses nues, il peut y avoir une ou plusieurs femmes qui sont prêtes à se faire entendre et à prendre position<sup>119</sup>.

Pour sa part, Nikolas Rose interprète l'activation de la collectivité par les actions du gouvernement d'un point de vue différent. Il suggère qu'en l'absence d'une sphère sociale universelle, la reconfiguration de l'aide aux individus marginalisés par la collectivité n'habilite pas nécessairement ces individus, non plus qu'elle ne leur fournit une aide plus appropriée à leurs besoins. Il affirme que l'aide par la collectivité exige que les individus qui reçoivent l'assistance publique – les personnes âgées, les sans emploi, les personnes malades – soient catégorisés comme « appartenant à une collectivité préexistante ». On s'attend à ce que chacun ait son « groupe d'affinité » et que les individus se réunissent en fonction d'un besoin

---

<sup>119</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

commun. Si les individus ne s'associent pas immédiatement à un groupe, ils doivent être « activés » pour le faire. Il ne suffit plus de fournir de l'aide aux « indigents » des collectivités locales ou virtuelles, qui la reçoivent passivement; ils doivent apprendre à se percevoir comme membres d'une collectivité afin de recevoir l'aide de l'État. M. Rose ajoute ceci :

Chaque affirmation de la collectivité se rapporte à quelque chose qui existe déjà et qui revendique des droits à notre égard. Il s'agit de notre destin en tant qu'homosexuels, femmes de couleur, personnes atteintes du SIDA, membres d'un groupe ethnique, résidents d'un village ou d'une banlieue, de personnes handicapées. Il n'en demeure pas moins que notre allégeance à ces collectivités doit être connue, grâce à l'aide de spécialistes des droits de la personne, de campagnes de sensibilisation et d'activistes...<sup>120</sup>

Selon lui, un nouvel – bien qu'inconfortable – impératif moral se rattache au langage de la gouvernance par la collectivité<sup>121</sup>. La reconfiguration des relations de l'État avec les citoyens par l'entremise d'une appartenance variée et volontaire vient également modifier la nature de l'État. Dans ce schéma, les individus n'appartiennent plus à la nation, mais sont considérés comme les citoyens volontaires de diverses collectivités : « voisinages, associations, régions, réseaux, sous-cultures, groupes d'âge, ethnies et styles de vie, soit des collectivités »<sup>122</sup>.

Il appartient à l'État, en tant qu'activateur, d'établir la distinction entre les deux interprétations. Le développement de la collectivité provenant d'un processus interne plutôt que de l'État représente-t-il un moyen plus authentique de prestation de services sociaux?

Dans le contexte canadien, les subventions de l'État servent à bâtir les collectivités et à diffuser les renseignements afin que les membres potentiels soient informés de la présence des

---

<sup>120</sup> Nikolas Rose, «The death of the social? Re-figuring the territory of government » dans *25 Economy and Society*, 1996, p. 334.

<sup>121</sup> Nikolas Rose, «The death of the social? Re-figuring the territory of government » dans *25 Economy and Society*, 1996, p. 327-356.

<sup>122</sup> Nikolas Rose, «Community, Citizenship and the Third Way » dans *43 American Behavioural Scientist*, 2000, p. 1398.

divers groupes d'affinité, qu'ils y participent et qu'ils y soient intégrés dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Par exemple, l'initiative de développement de collectivité auprès des utilisateurs de drogues injectables a été cofondée par le ministère de la Santé de l'Ontario et l'administration municipale. Il s'agit d'une approche novatrice visant à réduire les préjudices. Un travailleur des services d'approche, qui n'est pas un usager de drogue, a été rémunéré pour aider la collectivité à trouver son identité<sup>123</sup>. En vertu du programme @ction bénévole en ligne, mis sur pied en 1999 par le ministère des Affaires civiques de l'Ontario qui s'est engagé à verser jusqu'à 13,5 millions de dollars échelonnés sur cinq années, des subventions sont accordées à des groupes comme la Canadian Cambodian Association of Ontario, sans but lucratif, à des fins de création de sites Web en langues kmère et laotienne pour encourager les gens à « collaborer en direct afin de fournir des services qui faciliteront l'adaptation des nouveaux immigrants cambodgiens et laotiens au Canada »<sup>124</sup>. Des subventions similaires ont été versées au Chinese Community Centre of Ontario, au Groupe Jeunesse Francophone de Toronto et au Council of Agencies Serving South Asians. Ces subventions permettront à ces petits organismes non gouvernementaux de joindre les membres potentiels et de les renseigner sur l'accès aux services et aux programmes d'aide offerts à la collectivité<sup>125</sup>.

## B. Interaction avec l'État et la société

Les collectivités créées par un rassemblement d'individus qui s'unissent pour former une collectivité en employant la démarche ascendante sont également formées par la société

---

<sup>123</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

<sup>124</sup> Ministère des Affaires civiques de l'Ontario, *Bénévolat*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001, <http://www.gov.on.ca/MCZCR/french/citdiv/voluntar/index.htm>, le 3 juillet 2001.

<sup>125</sup> Ministère des Affaires civiques de l'Ontario, *Bénévolat*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001, <http://www.gov.on.ca/MCZCR/french/citdiv/voluntar/index.htm>, le 3 juillet 2001.

ambiante et déterminante et les systèmes de gouvernance<sup>126</sup>. Les mœurs et les valeurs de la vaste société ont une incidence sur le fonctionnement des collectivités. Les cadres administratifs et les modes de disposition des fonds publics constituent également un facteur déterminant du comportement et du fonctionnement des collectivités. Cette relation entre le milieu ambiant et la collectivité est particulièrement significative lorsque l'on considère les modèles de gouvernance par la collectivité, laquelle constitue l'objet de la politique gouvernementale – à être renforcée ou animée – et semble demeurer à l'extérieur des politiques, une force de conditionnement et un contrepoids que l'on doit consulter<sup>127</sup>. En ce qui concerne les interactions entre l'État et la collectivité, de nombreuses questions sont soulevées concernant les processus de reconnaissance des collectivités, leur obligation de rendre compte, leur caractère authentique et leur homogénéité.

Toutes les collectivités sont formées par les valeurs et les perceptions de la société ambiante, qu'elles soient codifiées par la loi ou par la pratique. En raison de la nature de leur appartenance ou de leurs valeurs, certains groupes ont de la difficulté à être reconnus par la société ou l'État. On nous a par exemple signalé que l'un des défis auxquels devaient faire face les travailleurs du sexe pour être acceptés en tant que groupe légitime était le manque de compréhension de la société.

Le problème, c'est que la société en général ne reconnaît pas que nous sommes des travailleurs – de la même façon que nous nous reconnaissons nous-mêmes – ou une collectivité. On semble croire que les travailleurs du sexe sont un phénomène social négatif, que l'on doit limiter ou contenir. Nous sommes à la fois victimes et criminels. Personne ne reconnaît que nous devons être consultés ou aidés d'une façon non destructive<sup>128</sup>.

---

<sup>126</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991.

<sup>127</sup> Nikolas Rose, «Community, Citizenship and the Third Way» dans *43 American Behavioural Scientist*, 2000, p. 1401.

<sup>128</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste. Mai 2001.

Il existe une opinion semblable au sujet des utilisateurs de drogues injectables :

Certains utilisateurs sont politiquement actifs. La lutte est cependant difficile : le toxicomane avec une aiguille dans le bras n'est pas une vedette d'affiche pour les activistes<sup>129</sup>.

Il est également difficile pour les groupes qui existent dans les faits, mais qui ne sont pas explicitement reconnus par l'État de trouver une voix commune pour se faire entendre. Alors que les Canadiens d'origine ukrainienne ou les patients souffrant du SIDA sont reconnus par l'État, qui communique avec eux par l'entremise de diverses organisations telles que le Congrès ukrainien canadien, l'Association des Ukrainiennes du Canada, la Société canadienne du sida ou le Comité du SIDA d'Ottawa, d'autres collectivités ne reçoivent pas la même considération. Par exemple, alors que l'on dit que les Roms demandeurs d'asile en provenance de nombreux États postcommunistes de l'Europe centrale représentent la plus importante population de sans-abri à l'extérieur des refuges de la ville de Toronto, ces personnes sont officiellement désignées en fonction de leur pays d'origine, et non de leur identité ethnique commune<sup>130</sup>. Ce groupe comporte de faibles liens associatifs – s'il en existe – et ne dispose d'aucun instrument lui permettant de faire connaître ses revendications. Alors qu'il semble que les activistes de la collectivité des travailleurs du sexe soient régulièrement invités à participer au processus décisionnel concernant leur situation, ils ne sont pas pour autant reconnus comme de principaux intervenants, non plus qu'on ne leur reconnaît de statut officiel dans les dossiers touchant leur moyen d'existence et leur sécurité. Le répondant de cette collectivité mentionne ceci :

Le gouvernement nous considère toujours comme des intervenants symboliques. Il nous serait donc utile d'obtenir l'appui d'autres intervenants et du public afin d'acquérir une meilleure position sociale et une plus grande crédibilité.

---

<sup>129</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

<sup>130</sup> Tiré d'une conversation personnelle avec un employé de la ville de Toronto, le 2 février 2001.

L'attention que le gouvernement nous porte est en grande partie négative. Nombre de lois et de discussions portent sur la façon d'éliminer le commerce du sexe et ses travailleurs. On parle donc souvent de nous, mais on nous inclut rarement dans ces discussions et, lorsqu'on le fait, on s'inquiète d'être segmenté en unités. Au cours des dernières années, soit de 1992 à 1998, un groupe de travail fédéral-territorial a étudié le dossier de la prostitution. Dans le cadre de ce projet, des consultations ont été menées partout au Canada au sujet de la prostitution de rue et de la prostitution chez les jeunes. Des travailleurs du sexe ont été invités à participer aux consultations locales, et j'ai moi-même été appelé plusieurs fois comme témoin expert. Parce que les groupes de travailleurs du sexe existent de longue date et qu'ils sont maintenant reconnus, plus souvent qu'autrement, ces groupes sont considérés comme une ressource précieuse, particulièrement par les autres groupes de femmes. Si on ne consultait pas les travailleurs du sexe, cela serait un affront. Les activistes qui ne sont pas des travailleurs du sexe doivent nous consulter. [Mais], aucun ordre de gouvernement n'adopterait de politique ou ne prendrait position sur la prostitution en tenant uniquement compte de l'avis des travailleurs du sexe : l'opinion d'une prostituée concernant son travail et sa vie n'est pas plus importante que celle du policier qui s'occupe de questions de « moralité » ou de l'Église par exemple<sup>131</sup>.

La reconnaissance des participants est une fonction de la capacité interne de la collectivité et la prérogative des fonctionnaires compétents, lesquels peuvent accorder un statut ou non. Plus important est le fait que le partenariat entre la collectivité et l'État n'est pas égal et existe toujours dans un contexte de pouvoir.

Les interlocuteurs des collectivités peuvent également être « fabriqués » ou nommés par des fonctionnaires pour devenir des partenaires identifiables avec lesquels l'État peut communiquer et collaborer. « Les organismes externes peuvent effectuer la promotion ou établir la structure d'organisations collectives non parce que les résidents locaux sont isolés, désorganisés ou aliénés, mais parce que [les organismes externes] ont besoin de «représentants locaux» avec qui ils peuvent discuter<sup>132</sup>. » Les besoins de l'État exigent souvent une façade d'unité de la part de la collectivité pour que les relations paraissent justifiables et crédibles. Dans ces cas, la question visant à savoir jusqu'à quel point les porte-parole de la

<sup>131</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>132</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 55.

collectivité sont représentatifs de celle-ci ou dans quelle mesure ils ont son appui est tout à fait secondaire. Cette question dissimule un dilemme fondamental : est-il préférable que la collectivité soit représentée par n'importe qui, même si elle n'est pas bien représentée, plutôt que de n'avoir aucun porte-parole?

La « création » ou « l'identification » d'un partenaire « légitime » est extrêmement importante. Les chercheurs américains ont découvert que la participation et l'interaction des collectivités des Premières Nations avec le gouvernement fédéral ou avec les chercheurs s'étaient avérées très difficiles, puisque « ces collectivités ont le sentiment qu'elles ont été victimisées par le gouvernement fédéral et les travailleurs scientifiques pendant plus de quarante ans »<sup>133</sup>. Les collectivités des Premières Nations du Canada ont vécu la même expérience, ayant éprouvé des difficultés à établir un processus de consultation collective satisfaisant. Après plusieurs années de frustration, très peu d'entre elles acceptent les règles du jeu ou croient qu'il en résultera quelque chose de positif. Cette frustration est exprimée par le membre de la collectivité des travailleurs du sexe, qui note ceci :

Cela est particulièrement vrai pour les travailleurs du sexe qui ont fait l'objet de recherches et de théories *ad nauseam*.

Il ajoute ceci :

Il est très difficile d'entamer un dialogue équilibré et significatif avec le gouvernement lorsque les lois permettent que nos biens soient saisis, que notre employeur soit emprisonné et que nous soyons incarcérés. Pendant que nous tentons de négocier avec le gouvernement, nous vivons la même situation que celle vécue par les lesbiennes il y a vingt ou trente années, alors que le gouvernement ne les considérait pas comme des personnes dignes que l'on protège leurs droits fondamentaux... Le gouvernement n'a pas à nous aimer ou à croire que cela est juste, mais il doit tenir compte de nos

---

<sup>133</sup> Richard E. Sclove, Madeleine L. Scammell et Breana Holland, *Community-Based Research in the United States: An Introductory Reconnaissance, Including Twelve Organizational Case Studies and Comparison with the Dutch Science Shops and the Mainstream American Research System*, Amherst, Massachusetts, The Loka Institute, 1998.

préoccupations et de nos problèmes dans un contexte de travail et de droits du travail<sup>134</sup>...

La nécessité pour l'État d'obtenir l'unanimité et d'établir des systèmes lisibles d'organisation formelle peut également faire en sorte d'imposer des structures aux collectivités. Il est possible que de telles mesures ne conviennent pas très bien aux collectivités, mais elles caractérisent des structures légitimes et responsables pour le public. Notre contact avec l'initiative de logement écologique nous mentionne ceci :

À l'heure actuelle, nous sommes en pleine campagne présidentielle. [Nous sommes tenus] d'élire un président, un trésorier et ainsi de suite. Nous n'avons pas formellement besoin de ces personnes, alors nous le faisons uniquement de façon nominale. En d'autres mots, nous menons une campagne factice. Récemment, l'un des candidats a organisé un dîner de campagne électorale. Il a cuisiné pour toute la collectivité et a présenté un discours sur le fait de redonner aux gens de ce qu'ils nous donnent. L'autre femme est la députée, et nous l'appelons Sa Majesté. Elle organise des thés d'honneur... Je crois que ce besoin d'une structure imposée par la loi sert uniquement à savoir qui sont les personnes avec lesquelles nous devons communiquer à l'intérieur de notre collectivité. Nous interagissons avec le gouvernement uniquement quand nous tentons d'obtenir des autorisations. Au début, nous n'avons éprouvé aucun problème à obtenir le bon zonage. Tous les conseillers ont accepté notre proposition, donc nous avons obtenu un accord complet dès le départ<sup>135</sup>.

D'autre part, le répondant de la collectivité Internet nous a signalé que les systèmes actuellement employés par le gouvernement pour communiquer avec les collectivités Internet n'était pas conforme à la structure « plus plate et plus détendue » d'Internet :

Le gouvernement dédaigne les collectivités Internet ou est décontenancé par elles. Il les considère comme incontrôlables et imprévisibles et doute de leur caractère représentatif. Le gouvernement considère que les collectivités Internet créent uniquement du travail supplémentaire pour les gouvernements et craint ce niveau d'implication avec les citoyens. Il cherche à discréditer les collectivités Internet plutôt qu'à les reconnaître. Le gouvernement doit accepter les diverses opinions et les dissidences sans être sur la défensive. Le gouvernement doit être moins anal et effectuer un changement de paradigme pour s'impliquer davantage

---

<sup>134</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>135</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique; avril 2001.

auprès des collectivités Internet. L'hypercontrôle sur les communications ne peut continuer si les gouvernements désirent s'impliquer auprès des collectivités. Si le gouvernement ne s'implique pas auprès des collectivités Internet, le mouvement de droite est justifié de vouloir réduire la taille du gouvernement, lequel verra son rôle diminuer au sein de la société<sup>136</sup>.

L'action de l'État comporte également une incidence sur le fonctionnement ou la formation de la collectivité, en présence d'incitations financières ou autres. Dans le domaine de l'étude des collectivités ethniques, par exemple, il existe un débat concernant l'incidence des politiques multiculturalistes canadiennes sur la structure et le fonctionnement des collectivités. Ceux qui s'opposent au soutien financier des groupes ethniques «font valoir qu'en institutionnalisant l'appartenance ethnique, le gouvernement offre plusieurs possibilités aux entrepreneurs ethniques potentiels. Le mouvement vers l'action provient d'en haut, et non de la base de la collectivité »<sup>137</sup>. D'autre part, ceux en faveur du soutien de l'État croient que le financement permet aux leaders des collectivités de répondre aux besoins réels et de résoudre les problèmes de leur collectivité.

Un certain nombre de répondants ont mentionné qu'une grande partie des ressources financières de la collectivité provenait de l'État. Ainsi, le répondant de la collectivité des travailleurs du sexe mentionne que «tout l'argent provient du gouvernement, mais que les coûts de la majeure partie des travaux sont assumés par la collectivité sans qu'elle ne reçoive de financement de l'extérieur. Si nous disposions de plus d'argent et de ressources, nous

---

<sup>136</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale : le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet; avril 2001.

<sup>137</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 55.

pourrions accomplir davantage<sup>138</sup>. » Pour sa part, le répondant de Cap-Breton affirme que la collectivité est « très dépendante »<sup>139</sup> de l'État.

Lorsque les collectivités reçoivent des fonds publics, l'obligation de rendre compte et l'indépendance deviennent des facteurs extrêmement importants. On admet généralement que les collectivités doivent être en mesure de satisfaire certaines exigences en matière d'information financière et d'accomplir les tâches dont elles ont l'entière responsabilité<sup>140</sup>. Il existe cependant un paradoxe : puisque les collectivités et les groupes communautaires sont chargés de l'administration et de la divulgation de l'information financière, les collectivités ont tendance à devenir bureaucratiques et professionnelles et à se distancer de leurs membres. Les liens affectifs « naturels » de la collectivité qui servent à contrebalancer les mécanismes de l'État deviennent à leur tour rationalisés et bureaucratisés. De plus, pour s'assurer que les collectivités sont responsables et en mesure de satisfaire les exigences en matière de d'information financière et de gestion imposées par l'État, elles doivent à leur tour devenir la cible des programmes gouvernementaux afin de développer leurs capacités organisationnelles internes. Les ouvrages sur le développement de la collectivité font mention de cette capacité :

Pour accroître la participation et l'influence de la collectivité, il est également important de faciliter le développement d'une infrastructure à l'intérieur des collectivités pour que ces dernières puissent établir des réseaux et créer des partenariats, favorisant ainsi le partage des expériences, l'apprentissage mutuel, l'acquisition de compétences et l'amélioration des capacités et de meilleures gestion et orientation des ressources. Les organismes créés par la loi doivent reconnaître ce travail de façon explicite et libérer les ressources et l'emploi du temps pour faciliter la coordination et le développement<sup>141</sup>.

<sup>138</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>139</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

<sup>140</sup> Amitai Etzioni, *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996.

<sup>141</sup> European Sustainable Cities & Towns Campaign, « Community Participation in Local Health and Sustainable Development: A Working Document on Approaches and Techniques » dans *European Sustainable Development and Health Series*, n° 4, pour Europe Healthy Cities Network, p. 13.

Bien que le développement des aptitudes de gestion interne des collectivités soit un objectif louable, il comporte une certaine ironie. Alors que l'on réduit les dépenses gouvernementales pour divers services, les budgets alloués aux projets d'habitation, au transport public et aux bibliothèques municipales font l'objet de pressions : les fonds sont distribués aux collectivités pour les aider à créer des fonctions et des bureaucraties en parallèle. Monsieur Rose suggère qu'en vertu des politiques basées sur la collectivité, on réduise le service civil traditionnel et que l'on crée une série de nouvelles structures :

... les groupes de discussion, des jurys de citoyens et des conseils d'administration choisis pour représenter divers secteurs et intérêts, des partenariats de toutes sortes entre des services publics et ceux qui désirent encaisser des profits, entre le public et des organismes à but lucratif et à but non lucratif, entre des professionnels et des profanes, entre des institutions politiques et des organismes bénévoles, et plus encore. Il semble que ces nouveaux mécanismes hybrides, plus souples et plus près des besoins locaux que les organes bureaucratiques de l'État central ou local, garantiront une meilleure obligation de rendre compte, rapprocheront des intérêts divergents et transcenderont la division préjudiciable de l'État et de la société<sup>142</sup>.

Entre-temps, on suggère que le manque à gagner dans les services publics soit assumé par la collectivité, qui devrait fournir temps et ressources en vue d'apporter une solution économique et adéquate au déficit public<sup>143</sup>.

Ce transfert des responsabilités gouvernementales à la collectivité pourrait également avoir une incidence sur la qualité des programmes sociaux. Les communautariens font valoir que la gestion collective de services tels que les garderies éducatives, les centres de loisir, les centres de consultation et les habitations à loyer modéré auront pour effet de rendre les

<sup>142</sup> Nikolas Rose, «Community, Citizenship and the Third Way » dans *43 American Behavioural Scientist*, 2000, p. 1405.

<sup>143</sup> Le programme « Community Solutions » de l'ancien Ministry of Community Development, Cooperatives and Volunteers de la Colombie-Britannique, décrit dans les *Funding Guidelines* qu'on retrouve à <http://www.cdccv.gov.bc.ca>, fournit un exemple. Le programme offre des subventions pour des projets visant à « renforcer et soutenir » la capacité des collectivités marginalisées à résoudre leurs problèmes. Du même coup, le programme interdit explicitement le financement des « programmes de services continus ».

programmes sociaux plus adaptés aux besoins de la collectivité<sup>144</sup>. Les critiques répondent que la gestion collective des services publics pourrait faire en sorte que l'on offre des services mal réglementés et de mauvaise qualité, au détriment des bénévoles. En réalité, l'habilitation collective peut devenir du bénévolat pour le gouvernement. On soulève donc la question suivante : les collectivités devraient-elles fournir, sans réserve et de façon volontaire, des services sociaux et autres pour l'État, alors que le processus de développement d'après-guerre a été conçu pour offrir des programmes sociaux indistincts et universels<sup>145, 146?</sup>

Avec le financement public, les groupes communautaires sont en position d'agir comme canalisateurs pour l'État, ce qui pourrait nuire à leur indépendance. Le contrôle des cordons de la bourse est souvent entre les mains de l'État, malgré la rhétorique de « l'habilitation collective »<sup>147</sup>. Comme le spécialiste du développement de Cap-Breton le souligne,

[les organismes de développement collectif] se tiennent loin des politiques parce qu'ils ne veulent pas perdre le contrôle<sup>148</sup>.

Finalement, malgré le besoin pour l'État d'avoir des homologues compréhensibles, unis et responsables, l'unanimité au sein des collectivités est, tout au plus, éphémère. On devrait toujours se questionner sur le degré d'homogénéité des collectivités. La mesure dans laquelle les membres de la collectivité partagent les mêmes intérêts et valeurs ou la mesure dans laquelle la collectivité est fracturée ne pourront jamais être déterminées. L'éternelle tension

---

<sup>144</sup> Amitai Etzioni, *The Spirit of Community*, New York, Crown Publishers Inc., 1993.

<sup>145</sup> G. Craig et M. Mayo, «Community Participation and Empowerment: The Human Face of Structural Adjustment or Tools for Democratic Transformation?» dans *Community Empowerment: A Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995, p. 79.

<sup>146</sup> Marilyn Taylor, «Community Work and the State: The Changing Context of UK Practice» dans *Community Empowerment: A Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995.

<sup>147</sup> Jenny Onyx et Pam Benton, «Empowerment and Ageing: Toward Honoured Places for Crones and Sages» dans *Community Empowerment: a Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995, p. 52.

<sup>148</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs est au coeur du débat. Cette tension ne pourra jamais être éliminée : elle peut seulement être allégée. Alors que la macroanalyse révèle que les Canadiens d'origine ukrainienne ou les travailleurs du sexe, par exemple, ont des points en commun et vivent la même expérience, la micro-analyse révèle que des intérêts opposés et des fissures existent toujours<sup>149</sup>. Le répondant de la collectivité latino-américaine illustre ce point en ajoutant que cette collectivité se compose de petites communautés qui s'identifient en fonction de leur pays d'origine et qui possèdent un sens développé de leur culture latino-américaine, qu'elles affichent avec plus ou moins de vigueur<sup>150</sup>. Le répondant reconnaît également la diversité et les différences à l'intérieur de la collectivité homosexuelle et exprime l'opinion suivante :

En raison de la diversité des membres de la collectivité, plusieurs personnes se sentent toujours mises de côté dans certaines situations... Parce que la collectivité homosexuelle se dit opprimée, les gens supposent que nous avons tous quelque chose en commun, mais je n'ai rien en commun avec le transsexuel. Je ne ressens pas sa douleur. Ce concept de solidarité est souvent approprié, bien qu'il doive être utilisé dans un contexte très large et provenir d'un sentiment d'appartenance à un seul et vaste groupe. C'est le cas lorsqu'une personne homosexuelle est assassinée : tous les membres de cette collectivité y pensent de la même façon<sup>151</sup>.

La définition et l'identification de la collectivité sont fluides et dépendent souvent d'une situation particulière, ce qui a pour effet de rendre difficile la structuration des relations entre l'État et la collectivité.

---

<sup>149</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991.

<sup>150</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales, en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

<sup>151</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenderiste. Le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenderiste; juin 2001.

Finalement, il est important de noter que les efforts de l'État en matière de développement des collectivités peuvent avoir pour effet d'exclure des membres de la collectivité. Alors que le développement des collectivités et des capacités communautaires est souvent relié aux initiatives de participation collective, en réalité, le développement des collectivités n'est pas toujours assuré par les membres. Prenons le cas où le gouvernement et l'industrie contrôlent le développement économique et social d'une collectivité. Des emplois sont créés, et des programmes et des services sont offerts, mais les membres de la collectivité ne sont presque pas consultés. Dans cette situation, il est possible que les ressources économiques s'en trouvent accrues, mais la collectivité ne participe pas de façon significative à la gestion ou au processus décisionnel, pas plus qu'elle n'a la chance de déterminer s'il existe une solution de rechange au développement qui puisse ne pas tenir compte de l'industrie en question<sup>152</sup>. Ce point de vue est partagé par le répondant de Cap-Breton, qui souligne ceci :

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard accueillent de plus en plus de centres d'appel, lesquels sont attirés par les subventions de l'État. Bien qu'en principe, il s'agisse d'un prêt, et non d'une subvention, il n'en demeure pas moins que, si l'entreprise satisfait certaines exigences, elle n'est pas tenue de rembourser le prêt. Ainsi, une fois que les conditions sont remplies, l'entreprise part. Ce sont les membres de la collectivité qui devraient exploiter ces entreprises. [Les prêts et les subventions] ne devraient pas être accordés à des entreprises autres que canadiennes ou américaines. [Les avantages offerts par] les centres d'appel sont les salaires relativement intéressants, les avantages sociaux, les hausses salariales et le nombre d'emplois créés (jusqu'à 900 employés). Les salaires payés par les centres d'appel représentent souvent les revenus secondaires d'une famille, ce qui entraîne des retombées économiques importantes dans la région. Malgré tous ces avantages, nous sommes d'avis que les centres d'appel ne représentent pas la solution de nos problèmes<sup>153</sup>.

Cette expérience illustre l'une des éternelles tensions qui existent en matière d'activation de la collectivité et de gouvernance. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les défis sont de

---

<sup>152</sup> Flo Frank et Anne Smith, *The Community Development Handbook: A Tool to Build Community Capacity*, Ottawa, Développement des ressources humaines du Canada, 1999.

<sup>153</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

taille lorsqu'il s'agit de concilier les systèmes de représentation du gouvernement et les collectivités. Ces dernières sont essentiellement instables : l'unanimité y est passagère, et l'obligation de rendre compte et la légitimité ne sont possibles que lorsqu'il s'agit de déterminer des intérêts particuliers. Les intérêts du public sont souvent négligés au profit de ceux des collectivités. À l'autre extrémité, l'absence de consultation ou de participation collective au processus décisionnel est encore moins satisfaisante. Comme le mentionne le leader de la collectivité rurale du nord de la Saskatchewan :

Nous avons besoin du gouvernement pour améliorer nos collectivités et la qualité de vie à l'intérieur de celles-ci. Le barrage a eu une incidence majeure et des effets destructeurs sur notre collectivité : le trappage et la pêche ont virtuellement disparu. Nous en sommes arrivés à un règlement à l'amiable avec le gouvernement provincial et la Saskatchewan Power pour les dommages causés par le barrage. À mon avis, la somme que nous avons reçue a mal été gérée. Le règlement n'a donc pas produit les effets positifs dont nous aurions bénéficié si la structure et l'administration avaient été adéquates <sup>154</sup>.

M. Keane croit que le développement de processus plus démocratiques dépend de l'action réciproque de l'État et de la société civile. Chaque partie n'est pas complète sans l'autre, ajoute-t-il. Ensemble, un État compétent et une société civile saine peuvent garantir un processus décisionnel plus démocratique et plus équitable :

En l'absence d'une société civile sûre et indépendante, composée de sphères publiques autonomes, la liberté et l'égalité et la planification participative et le processus décisionnel collectif ne sont rien de plus que des slogans sans signification. En l'absence des fonctions étatiques de protection, de redistribution et de médiation des conflits, les efforts en vue de transformer la société civile seront ghettoïsés, divisés et stagnants ou encore ils créeront de nouvelles formes d'inégalité et d'absence de liberté <sup>155</sup>.

---

<sup>154</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant d'une collectivité insulaire rurale isolée du nord du Canada d'environ 2 000 habitants, dont une bonne partie est originaire des Premières Nations : le répondant est actif au sein des organisations communautaires et homme politique municipal; mai 2001.

<sup>155</sup> J. Keane, *Democracy and Civil Society*, Londres, Verso, 1988, p. 15.

## C. Résumé

L'appartenance à la collectivité n'est plus considérée comme une affiliation à vie ou une relation durable avec une entité stable et statique, mais est plutôt devenue une question de choix et de volonté personnelle. La gouvernance par la collectivité est basée sur la notion de « choix personnel », et l'activation de la collectivité devient possible par la facilitation de la participation des individus à l'intérieur des collectivités qu'ils ont choisies. Ce concept de collectivité vivante requiert deux conditions : la société se compose de plusieurs couches et elle est robuste – des choix étant offerts aux membres –, et les membres ont la capacité de choisir. Cette notion ne tient cependant pas compte des membres passifs ou potentiels ni du fait que certains membres de la société ont des choix personnels limités et qu'ils ne peuvent donc pas choisir leur affiliation. Comment peut-on gouverner ces individus ou les faire participer à la société? Monsieur Rose croit que la diminution de la participation publique relative à la prestation des services sociaux fait en sorte que la gouvernance par la collectivité augmente la marginalisation.

L'intervention de l'État pour activer la collectivité est également problématique compte tenu des difficultés associées à la reconnaissance de la collectivité légitime et de l'obligation de rendre compte. L'homogénéité et l'unité des collectivités sont passagères. La collectivité est essentiellement instable et change au fil du temps, ce qui rend difficiles les interactions officielles avec l'État.

## IV. Inclusion et exclusion

Les collectivités se composent d'individus qui expriment de façon tacite ou explicite les mêmes valeurs ou caractéristiques. Le fait qu'un groupe d'individus partagent des traits communs signifie cependant que des étrangers ou des non-membres existent aussi. Alors que les collectivités sont définies par les caractéristiques communes de leurs membres, elles sont également définies par ce qui les différencie des non-membres ou par l'exclusion. De quelle façon ces notions de gouvernance par une collectivité fluide et autosélective englobe-t-elle les notions d'inclusion et d'exclusion?

### A. Inclusion

Au cours d'entrevues avec des membres de diverses collectivités, nous avons abordé le thème de « l'inclusion ». À la condition que certains critères de base, fondés essentiellement sur la volonté et le désir, soient respectés, les répondants ont suggéré que leurs collectivités soient ouvertes à tous. Le répondant du voisinage urbain a mentionné que « tous les nouveaux arrivants devenaient membres de la collectivité »<sup>156</sup>. Pour sa part, le leader de la collectivité rurale du Nord a indiqué que « tous ceux qui viv[ai]ent à cet endroit [devenaient] automatiquement membres de la collectivité simplement en y habitant »<sup>157</sup>. Le leader de la collectivité latino-américaine a mentionné que, pour devenir membre, « il suffi[sai]t de se présenter et de démontrer de l'intérêt, sans autre formalité »<sup>158</sup>. De la même façon, l'appartenance à la collectivité d'habitation écologique est tout à fait libre : « Nous ne

---

<sup>156</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

<sup>157</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant d'une collectivité insulaire rurale isolée du nord du Canada d'environ 2 000 habitants, dont une bonne partie est originaire des Premières Nations : le répondant est actif au sein des organisations communautaires et homme politique municipal; mai 2001.

<sup>158</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales, en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

choisissons pas les membres, pas plus que nous ne refusons qui que ce soit<sup>159</sup>. » On nous a également mentionné qu'« il n'[était] pas nécessaire d'être homosexuel pour faire partie de la collectivité... il s'agit d'un état d'esprit, d'une politique »<sup>160</sup>. Pour être membre de la collectivité des utilisateurs de drogues injectables ou des travailleurs du sexe, il suffit de participer à ces activités ou de démontrer de l'intérêt pour les personnes qui en font partie<sup>161,162</sup>. Comme l'a mentionné le répondant de la collectivité des travailleurs du sexe, «de nombreux défenseurs des droits des travailleurs du sexe n'en sont pas »<sup>163</sup>. L'appartenance à ces collectivités est donc perçue comme accessible à tous et offerte à tous les intéressés.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'idée de l'appartenance inclusive, volontaire et autosélective à une collectivité est au centre des politiques de gouvernance par la collectivité. Les notions d'« inclusion » et d'« appartenance » sont en réalité moins directes. Bien qu'on ne le reconnaisse pas explicitement, il existe tout de même des obstacles liés à l'appartenance. Ce ne sont pas tous les individus qui peuvent devenir membres de la collectivité de leur choix : tous n'ont pas la même capacité de choisir. Bien que le répondant du voisinage urbain ait affirmé que tous ceux qui y habitaient en étaient membres, on s'entend également pour dire que cette collectivité « comporte des limites très importantes, tracées par les collectivités très différentes qui l'entourent »<sup>164</sup>. Pour sa part, le répondant de Cap-Breton a mentionné que, « bien

---

<sup>159</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique; avril 2001.

<sup>160</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenre : le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenre; juin 2001.

<sup>161</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

<sup>162</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>163</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>164</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

qu'officiellement, les habitants soient ouverts et accueillants », en réalité, il était plus compliqué de se faire accepter comme membre de la collectivité :

Il s'agit d'une question d'attitude. L'un de mes amis, originaire de Toronto, est enseignant. Il [habitait à Cap-Breton] depuis trois ou quatre années et croyait être membre de la collectivité. Les gens l'aimaient bien, et il se sentait à l'aise parmi eux. Bien que personne ne le lui ait jamais dit, on ne le considérait pas comme membre à part entière. Il est maintenant considéré comme membre de cette collectivité de Cap-Breton, puisqu'il y habite depuis sept ans. Il fréquente une femme de [Cap-Breton], et tous admettent qu'il est un excellent enseignant. S'il avait été un mauvais enseignant, il lui aurait été beaucoup plus difficile d'être accepté<sup>165</sup>.

Selon le répondant de la collectivité latino-américaine, « une certaine affinité politique est entendue » parmi les membres de la collectivité, et les activités de nature politique qui unissent les membres peuvent en réalité exclure certains membres potentiels, comme « les vieux révolutionnaires que nous avons oubliés... Certains d'entre eux veulent oublier qu'ils ont souffert durant la guerre, et il est très difficile de les attirer<sup>166</sup>. » Bien que tous puissent devenir membres, la collectivité est ouverte à ceux qui vivent les mêmes expériences et qui ont les mêmes préoccupations que celles qui lient les autres membres. Les collectivités sont ouvertes aux individus aux vues similaires et sont peu susceptibles d'accueillir les étrangers, qui prendront probablement leurs distances.

Le répondant de la collectivité Internet a résumé cette pensée en expliquant que, « par leur nature, les collectivités Internet n'incluaient pas tout le monde », ajoutant que ces

---

<sup>165</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

<sup>166</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales, en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

collectivités étaient «principalement basées sur la conversation... laquelle doit être limitée avant de devenir uniquement du bruit »<sup>167</sup>.

## B. Exclusion

Il est difficile de concilier la notion d'«exclusion» et de « différence » avec celle de « gouvernance par des collectivités volontaires et actives ». Les collectivités peuvent être profondément touchées par la discrimination ou la perception qui en découle. Comme M. Wirth l'a mentionné dans les années 30 en parlant des groupes minoritaires, les différences perçues peuvent être aussi marquantes que les différences réelles :

... un groupe minoritaire est un groupe qui, même s'il ne subit aucune discrimination ou exclusion, se perçoit comme faisant l'objet d'un traitement différentiel et qui est perçu comme tel<sup>168</sup>...

La discrimination à l'endroit d'une collectivité est une forme de définition de la collectivité qui provient de l'extérieur. Dans certains cas, ces définitions extérieures peuvent avoir un effet catalyseur. Comme M. Ward le mentionne, les effets du conflit ou de l'opposition ne sont pas toujours négatifs : « Les forces d'opposition permettent aux membres d'un groupe de découvrir une cause commune dans la situation qui les oppose à l'autre groupe<sup>169</sup>. » Le répondant de la collectivité des travailleurs du sexe a mentionné que l'identité du groupe «s'[était] développée en même temps que la croissance du mouvement de défense des droits des prostituées, à la suite de diverses formes d'oppression : condamnations sociales, oppression policière et lois. Les gens se sont rassemblés, et le concept de collectivité est né ». Ce phénomène, qui s'est produit en partie pour reconnaître et pour répondre au récent « changement de la perception du

<sup>167</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale : le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet; avril 2001.

<sup>168</sup> Louis Wirth, *Community Life and Social Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, p. 220.

<sup>169</sup> Jim Ward, *Organizing for the Homeless*, Ottawa, Conseil canadien sur le développement social, 1989, p. 78.

[public] des « prostituées criminelles » aux « prostituées victimes », n'est pas nécessairement mieux »<sup>170</sup>. C'est donc dire que la collectivité recherche sa propre voix pour dire ce qu'elle pense. La collectivité a donc adopté le terme « travail du sexe », que l'on emploie consciemment pour encourager la participation d'un plus grand nombre de membres plutôt que pour mettre l'accent sur les différences ou les stéréotypes négatifs :

Le terme est inclusif et met l'accent sur le travail et les questions associées au travail. Il est important pour les bâtisseurs de la collectivité, les organisateurs et les décideurs. Il est également important pour la collectivité des travailleurs du sexe. Il s'agit d'un terme qui rassemble les gens en organisations actives. Fait intéressant, les prostituées ne se définissent pas comme telles et ne se joignent pas aux organisations en raison de la condamnation associée au terme et au concept et de l'image publique de ce que sont et font les prostituées. Ceux [qui deviennent travailleurs du sexe] et qui ne croient pas correspondre à la définition [de prostitution] évitent ce terme et les organisations<sup>171</sup>.

Le répondant de la collectivité homosexuelle a également mentionné ceci :

La collectivité homosexuelle est composée d'individus qui se sentent opprimés parce qu'ils aiment une personne du même sexe. Ils se sont d'abord repérés, et la collectivité est née de leur oppression. L'oppression rassemble les individus et les incite à participer à leur bien-être et à la survie de la collectivité<sup>172</sup>.

Les collectivités se rassemblent également dans des situations de crise. Comme l'a souligné l'un des répondants, « les réunions hebdomadaires de l'organisation locale peuvent attirer dix ou douze participants, jusqu'au moment où l'on propose d'ouvrir un dépotoir dans le coin, ce qui attire soixante-quinze personnes à la réunion »<sup>173</sup>. Le répondant de la collectivité des travailleurs du sexe a fait le commentaire suivant : « Notre expérience révèle qu'en l'absence

---

<sup>170</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>171</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe; le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>172</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenre : le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenre; juin 2001.

<sup>173</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

d'une raison concrète pour organiser une réunion, qu'il s'agisse d'une descente policière ou de modifications à la loi qui auront des incidences majeures, il est difficile d'obtenir la participation des gens<sup>174</sup>. » Les collectivités peuvent devenir plus cohésives lorsqu'elles font face à une menace. Le contraire peut également être vrai. Avec la disparition de la force d'opposition, les liens entre les membres de la collectivité peuvent s'affaiblir. Le répondant de la collectivité latino-américaine a mentionné que, lorsque les batailles politiques avaient ralenti en Amérique centrale et en Amérique latine à la fin de la guerre froide, le premier sentiment d'identité de la collectivité, qui reposait principalement sur la solidarité politique, avait disparu : « Plus récemment, nous avons assisté presque simultanément à l'abolition de la dictature au Chili et à l'écroulement du Mur de Berlin. Ces événements ont eu pour effet de diminuer les activités des collectivités pour un certain temps. La dictature et le Mur de Berlin disparus, que restait-il à faire<sup>175</sup>? »

Il est intéressant d'examiner le rôle de « l'autre », explicite et toujours présent dans le sentiment d'identité de la collectivité. Alors que le membre du voisinage urbain a souligné l'importance du lieu physique – qu'il s'agisse d'une ferme, des arbres ou d'un parc – pour le sentiment d'identité de la collectivité<sup>176</sup>, cette dernière est également définie en fonction de ses limites avec les voisinages adjacents. Que se produirait-il si les différentes collectivités disparaissaient soudainement ou, dans ce cas, si l'on remplaçait les logements à prix abordable par des logements du marché, comme certains l'ont proposé? Les limites de la collectivité deviendraient-elles arbitraires au fur et à mesure que les voisinages immédiatement à l'extérieur de ces limites « s'assimileraient » à cette collectivité? Cette dernière accueillerait-elle

---

<sup>174</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>175</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales, en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

<sup>176</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

ces nouveaux voisinages, se redéfinissant du même coup? Dans l'affirmative, quel processus emploierait-elle pour repousser ses limites, géographiques ou conceptuelles, afin d'accepter les « autres » ou les nouveaux membres qui répondraient aux critères permettant d'en faire partie?

L'arrivée de nouveaux membres est un facteur particulièrement important dans la formation et le fonctionnement de la collectivité. Comment cette dernière peut-elle conserver son identité en acceptant de nouveaux membres? La travailleuse du sexe note que « l'une des difficultés provient du fait que plusieurs femmes viennent à Toronto pour devenir travailleuses du sexe. Il s'agit d'un problème majeur. Comment les leaders réussiront-ils à communiquer avec les travailleurs migrants [par exemple] et être réceptifs à leur égard? Comme toutes les autres collectivités, la nôtre peut se montrer hostile à l'égard de nouveaux arrivants<sup>177</sup>. » Est-il pratique d'exiger d'une collectivité qu'elle soit en mesure d'accueillir tous les nouveaux membres potentiels si cela signifie que son identité pourrait en être constamment modifiée? Comme l'a noté l'un des répondants, « ce qui m'étonne... c'est que la collectivité est vraiment instable, ce qui peut avoir plusieurs significations et changer au fil du temps »<sup>178</sup>.

Alors que des collectivités peuvent se former autour ou être affermiées par des forces d'exclusion ou de discrimination, elles peuvent également exister en raison de l'imposition d'étrangers, que cette imposition découle de la loi ou de la pratique. Les caractéristiques et les conditions des collectivités comme les « sans-abri » ou les « usagers de drogue » proviennent souvent de l'extérieur. Les « personnes âgées » en sont un bon exemple. Cette « collectivité », ses attributs, ses besoins et ses problèmes ont largement été définis par des gens qui ne sont pas des personnes âgées. Messieurs Onyx et Benton parlent de façon convaincante des façons

---

<sup>177</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>178</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenre : le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenre; juin 2001.

dont l'État a défini ce groupe : « Les personnes âgées [sont] indistinctement qualifiées d'« autres » dont le destin est déterminé par des professionnels qui œuvrent à l'intérieur d'un cadre stratégique élaboré par l'État<sup>179</sup>. » Si l'on définissait le mot « vieillissement » comme « le processus de déclin de la santé », les personnes âgées sont essentiellement considérées comme un problème médical. Cela nous amène à poser ces questions délicates : qui est responsable de cette définition? Qui en bénéficie? Messieurs Onyx et Benton croient que l'industrie de la santé est en grande partie responsable de la transmission de ces stéréotypes<sup>180</sup>.

### C. Fragmentation et revendications concurrentes

Finalement, la notion de gouvernance par les collectivités inclusives composées d'individus qui ont le libre choix d'appartenance ne tient pas compte de la difficulté à concilier les revendications concurrentes des différentes collectivités. Ce dilemme a fait surface lors de plusieurs discussions avec des répondants, notamment avec les groupes de travailleurs du sexe et d'utilisateurs de drogues injectables qui ont avoué que leurs objectifs se trouvaient en conflit avec les valeurs des autres groupes de la société et les politiques gouvernementales en général<sup>181, 182</sup>. Alors que l'on a formé ces collectivités dans le but positif de créer des conditions sanitaires, sécuritaires et acceptables pour les membres, leurs objectifs sont souvent perçus comme entrant en conflit avec d'autres objectifs publics tels que l'élimination de la prostitution et

---

<sup>179</sup> Jenny Onyx et Pam Benton, «Empowerment and Ageing: Toward Honoured Places for Crones and Sages » dans *Community Empowerment: a Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995.

<sup>180</sup> Jenny Onyx et Pam Benton, «Empowerment and Ageing: Toward Honoured Places for Crones and Sages » dans *Community Empowerment: a Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995.

<sup>181</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>182</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

de l'usage de drogues. Une question similaire a été soulevée par le résident du voisinage urbain, qui s'est dit préoccupé par le nombre élevé de logements sociaux et de refuges pour les sans-abri aux alentours de la collectivité. La collectivité a pour but d'assurer la sécurité, la viabilité économique et l'aspect attrayant de son centre-ville. Par contre, ces objectifs positifs sont difficiles à concilier avec celui également important et légitime de vouloir satisfaire des membres marginalisés de la société<sup>183</sup>.

Alors que le langage de la collectivité prétend promouvoir la « cohésion sociale » en encourageant les individus à établir des contacts dans la sphère publique, en même temps, on permet à plusieurs voix de se faire entendre et de réclamer que l'on reconnaisse leurs droits et intérêts particuliers, lesquels sont parfois inconciliables. Les critiques de la gouvernance par la collectivité soulignent ces divergences d'intérêts en affirmant qu'elles mènent à la fragmentation et aux « conflits entre les droits exclusifs et les valeurs des différentes collectivités »<sup>184</sup>. Alors que l'objectif de la politique communautaire consiste à activer et à renforcer les collectivités, en l'absence d'un critère précis, il est impossible de déterminer quelles sont les collectivités les plus légitimes et celles dont les objectifs sont les plus salutaires. Comme M. Carothers le mentionne :

Bien que nombre d'activistes communautaires croient parler au nom du bien collectif, l'intérêt public demeure un domaine hautement contesté. L'air pur est un bien public; les coûts inférieurs d'énergie également. La bataille concernant l'intérêt public ne se déroule pas entre la société civile d'une part et les vilains d'autre part, mais à l'intérieur même de la société civile<sup>185</sup>.

---

<sup>183</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

<sup>184</sup> Nikolas Rose, « The death of the social? Re-figuring the territory of government » dans *25 Economy and Society*, 1996, p. 333.

<sup>185</sup> Thomas Carothers, « Think Again: Civil Society » dans *117 Foreign Policy*, hiver 1999-2000, *Policy* 18 – 29, p. 20.

## D. Résumé

La gouvernance par la collectivité est basée sur l'idée d'appartenance inclusive, intentionnelle et consciente. Ce concept de la collectivité ne tient pas compte du fait que nombre de collectivités sont formées par l'exclusion, renforcées par des conflits ou créées par des forces extérieures. Par définition, les collectivités sont exclusives. Leurs limites et leurs différences sont un moyen crucial de conserver leur identité. Le conflit n'est pas nécessairement négatif, puisqu'il sert à renforcer les collectivités et à définir la notion de bien public à l'intérieur de la société. Certains s'inquiètent cependant de la fragmentation de la société en plusieurs enclaves distinctes, chacune réclamant des droits particuliers. Le langage de la collectivité ne tient pas compte du manque d'homogénéité inhérent à la demande concernant des «collectivités solides», alors qu'en même temps, on cherche à promouvoir la cohésion sociale pour combler les différences entre les collectivités.

## V. Représentation et participation

De quelle façon les collectivités sont-elles représentées quant à leurs interactions avec l'État et la société environnante? Qui sont les porte-parole des collectivités, et comment font-ils leur apparition<sup>186</sup>? Beaucoup d'ouvrages sur le développement de la collectivité adoptent une approche sensée pour répondre à ces questions et suggèrent que les leaders des collectivités sont des individus qui font depuis longtemps partie d'une collectivité et qui ont participé à un grand nombre d'événements collectifs au fil des années<sup>187</sup>. Les caractéristiques qui définissent un bon leader de collectivité comprennent un point de vue d'ensemble et mature, la capacité

---

<sup>186</sup> Joan Nuffield, *Issues in Urban Corrections for Aboriginal People: Report on a Focus Group And an Overview of the Literature and Experience*, Ottawa, ministère du Solliciteur général du Canada, 1998.

<sup>187</sup> Nigel H Richardson, *Sustainable Communities Resource Package*, Ottawa, Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie, 1994, <http://www.web.apc.org/users/ortee/scrp/index.html>, le 17 janvier 2001.

d'amener la collectivité à orienter ses efforts vers la mission collective et la capacité de maintenir le sentiment collectif par la mise en œuvre de projets et d'initiatives<sup>188</sup>. Alors que les ouvrages décrivent le leadership avec une facilité relative, il est plus difficile de décrire le processus complexe de leur émergence et la façon dont ils représentent leurs électeurs. Comme l'a mentionné le répondant de la collectivité Internet, «les leaders proviennent des endroits les plus étranges»<sup>189</sup>.

## A. Leadership et initiative individuelle

En réalité, l'un des paradoxes et des dilemmes présentés dans les ouvrages sur les collectivités réside dans le fait que, bien que ce soient les intérêts de la collectivité qui sont en jeu, ces intérêts sont très souvent exprimés ou même déterminés par un petit groupe d'individus ou par un seul d'entre eux. M. Richardson a écrit ceci : « L'initiative essentielle et le leadership débutent habituellement par un individu ou, tout au plus, un petit groupe qui a la volonté et le sens des responsabilités de tenter de transformer l'avenir de sa collectivité<sup>190</sup>. » Dans ses propos, le répondant de la collectivité d'habitation écologique illustre bien cette relation entre l'initiative individuelle et les intérêts du groupe :

L'un de nos résidents a voulu faire quelque chose de différent. La lecture lui a permis de découvrir le concept de « cohabitation ». Nous avons réuni huit personnes et nous avons entrepris un projet conjoint avec un promoteur<sup>191</sup>.

---

<sup>188</sup> Richard E. Sclove, Madeleine L. Scammell et Breana Holland, *Community-Based Research in the United States: An Introductory Reconnaissance, Including Twelve Organizational Case Studies and Comparison with the Dutch Science Shops and the Mainstream American Research System*, Amherst, Massachusetts, The Loka Institute, 1998.

<sup>189</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale : le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet; avril 2001.

<sup>190</sup> Nigel H Richardson, *Sustainable Communities Resource Package*, Ottawa, Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie, 1994, <http://www.web.apc.org/users/ortee/scrp/index.html>, le 17 janvier 2001.

<sup>191</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique : il participe également aux initiatives nationales sur l'habitation écologique; avril 2001.

Pour leur part, les répondants des collectivités d'utilisateurs de drogues injectables et de travailleurs du sexe ont affirmé ceci :

[Notre travail] a débuté par une personne de la collectivité des utilisateurs de drogues injectables qui en a fait la demande et une autre... qui a commencé à financer le projet en cachette<sup>192</sup>.

Ils ont ajouté ceci :

Parfois, certaines personnes deviennent des leaders en devenant membre d'une organisation de travailleurs du sexe et en jouant un rôle prépondérant en développant de nouveaux programmes. Certains leaders sont connus du grand public et sont souvent invités à parler du commerce du sexe ou des travailleurs du sexe dans des études comme celle-ci. Je crois que les personnes les plus respectées et qui connaissent le plus de succès comme leaders, compte tenu de ce qu'elles peuvent accomplir, font partie de toutes ces catégories. Elles ont le respect des travailleurs du sexe, elles s'impliquent au sein d'organisations et elles communiquent avec le public de différentes façons<sup>193</sup>.

Le répondant de la collectivité Internet a également reconnu le rôle central d'un petit groupe de personnes dans la création de la collectivité :

Le plus souvent, les leaders sont les personnes qui sont prêtes à s'emparer de la balle et à courir. Ils développent des collectivités et les animent et encouragent la participation<sup>194</sup>...

Cette relation entre la collectivité au sens large et l'individu ou le petit groupe d'individus dévoués envahit également la gestion courante des affaires de la collectivité. Ainsi, l'un des répondants, qui s'est joint à d'autres parents de la collectivité pour mettre sur pied une garderie pour les enfants du voisinage, souligne que l'on a nécessairement dû limiter le nombre de décideurs de la garderie :

---

<sup>192</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

<sup>193</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>194</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale : le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet; avril 2001.

Chaque année, de nouveaux représentants sont élus. Je crois que ces derniers ont la motivation nécessaire et l'appui des membres... Neuf membres siègent au conseil d'administration, et ce nombre suffit pour l'obtention des points de vue des groupes représentés et pour l'apport de nouvelles idées. Si le conseil était composé de plus de neuf membres, nous ne pourrions prendre aucune décision<sup>195</sup>!

Le répondant souligne que, pour des raisons pratiques, les décisions doivent être prises par un plus petit groupe. D'autres répondants sont de cet avis, comme le répondant de Cap-Breton, qui mentionne que, « bien qu'une participation accrue soit souhaitable, nous en accomplissons souvent davantage avec quinze personnes que nous ne le ferions avec soixante-quinze »<sup>196</sup>.

Réciproquement, ce ne sont pas tous les membres de la collectivité qui désirent participer au processus décisionnel. La travailleuse du sexe a noté que, compte tenu de la population des travailleurs du sexe, le nombre d'activistes dans la collectivité était peu élevé :

En ce qui concerne la défense des droits des travailleurs du sexe, le Canada compte uniquement dix principaux acteurs et moins de cent personnes qui participent activement à la défense des droits de cette collectivité. Les leaders font tout ce qui est en leur pouvoir, mais éprouvent des difficultés en raison de leur nombre peu élevé par rapport à la taille de la collectivité. Nombre d'entre eux ne sont d'aucune façon associés aux mouvements officiels ou n'y voient aucun intérêt<sup>197</sup>.

Dans certaines collectivités, il existe une peur de l'engagement. Dans d'autres, il s'agit simplement d'un manque de motivation. Les membres doivent avoir une raison pour participer ou doivent percevoir un avantage à participer à la vie publique de la collectivité. Comme le souligne le répondant de la collectivité Internet :

---

<sup>195</sup> Sondage par courriel avec le répondant de la collectivité francophone. Le répondant a joué un rôle prépondérant dans l'organisation du voisinage urbain afin de fournir des services à l'enfance qui répondent aux besoins de la collectivité; juillet 2001.

<sup>196</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

<sup>197</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

Il doit y avoir une raison pratique d'être en ligne. Il est important de comprendre le fonctionnement des collectivités. Les gens ont besoin d'une raison pour entrer dans la sphère collective, que ce soit pour collaborer ou mieux s'organiser. Cela peut avoir une incidence concrète sur le travail, ce qui est représenté habituellement le facteur de motivation<sup>198</sup>.

Si l'appartenance à la collectivité est volontaire et non obligatoire ou non forcée, la plupart des individus demeureront passifs, à moins qu'ils n'éprouvent un besoin concret de participer. M. Putnam avance l'idée selon laquelle c'est la perception de ce qui constitue l'intérêt personnel qui différencie les collectivités prospères de celles qui éprouvent des difficultés. « Dans les collectivités riches en capital social, les normes civiques garantissent un sentiment développé d'intérêt personnel et une plus grande confiance dans la réciprocité<sup>199</sup>. » Les membres d'une collectivité prospère ont une meilleure compréhension des avantages de la participation, affirme-t-il. Dans ces collectivités, les avantages que retire l'ensemble des membres peuvent également être interprétés comme servant les intérêts personnels.

Sans une poignée de membres actifs pour organiser et animer la vie publique à l'intérieur de la collectivité, le groupe pourrait disparaître. Les leaders jouent souvent le rôle que la collectivité désire leur voir jouer, rôle que peu d'individus sont prêts à assumer eux-mêmes. « Normalement, si quelqu'un désire organiser un événement, on communique avec nous. La plupart des gens veulent uniquement assister aux événements<sup>200</sup>. » Selon le répondant de la collectivité rurale isolée de la Saskatchewan, la même situation existe dans cette collectivité : « Une fois que les leaders sont élus par la collectivité, on est libre de faire à peu près tout ce

---

<sup>198</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale. Le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet; avril 2001.

<sup>199</sup> Robert Putnam, *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Shuster, 2000, p. 349.

<sup>200</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales, en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.

que l'on veut. La collectivité fait appel à eux lorsqu'une action cruciale est nécessaire<sup>201</sup>. » L'absence de ces animateurs peut signaler l'effondrement de la collectivité. Réciproquement, sans la collectivité, ces membres actifs n'ont aucune raison d'agir. John McMurray, philosophe du début du vingtième siècle dont les ouvrages sont souvent cités pour prouver le fondement théorique des politiques communautaires de « troisième forme », illustre le rôle contradictoire de ceux qui servent la collectivité :

Si nous affirmons que la bonté consiste à servir la collectivité, c'est donc dire que tous doivent la servir. Je ne peux servir les autres que s'ils désirent être servis. Si tous doivent être serviteurs, il n'y aura personne à servir. Nous ne pouvons être altruistes si personne n'est prêt à être égoïste<sup>202</sup>.

Les leaders ont besoin des membres autant que ces derniers ont besoin d'eux. Les leaders des collectivités jouent donc un rôle primordial : ils sont à la fois animateurs et représentants. Ils prennent l'initiative, bien qu'ils dépendent eux-mêmes des électeurs sans qui ils ne peuvent agir légitimement. Ainsi, ils créent les collectivités auxquelles ils sont responsables de rendre compte : ils n'agissent pas sur leur propre ordre. Le répondant de Cap-Breton illustre cette relation délicate en mentionnant que sa collectivité a atteint un équilibre raisonnable : « Certains leaders très dynamiques ont pris les commandes, mais ils reçoivent beaucoup de suggestions de la collectivité. Ils font toujours appel à cette dernière avant d'agir. D'une certaine façon, on peut dire que [les initiatives] proviennent toujours de la collectivité<sup>203</sup>. »

---

<sup>201</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant d'une collectivité insulaire rurale isolée du nord du Canada d'environ 2 000 habitants, dont une bonne partie est originaire des Premières Nations : le répondant est actif au sein des organisations communautaires et homme politique municipal; mai 2001.

<sup>202</sup> Samuel Brittan, « Tony Blair's real guru » dans *10 New Statesman*, p. 19.

<sup>203</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

## B. Représenter ou capter l'intérêt de la collectivité

D'où viennent les leaders? Dans les collectivités où n'existe aucun processus officiel de représentation – et même dans celles où il existe –, les ouvrages reconnaissent que les leaders proviennent souvent du processus d'autosélection. Ceux qui sont prêts, capables et enclins à consacrer temps et énergie à la vie publique deviennent les représentants de la collectivité.

Comme le souligne l'un des répondants, le leadership actif dans la collectivité est une question d'engagement de temps, d'énergie, de connaissances et de compétence :

... les leaders des organisations collectives sont prêts à consacrer de leur temps, ce qui est très significatif... Les leaders sont les gens qui font le saut et qui participent. Certains participent en créant leurs propres projets.

Il ajoute ceci :

Cela a trait au nombre de réunions que l'on peut supporter... J'occupe ce poste depuis longtemps, mais j'y ai été élu. Si une autre personne le veut, elle peut l'avoir. Je le lui céderais volontiers<sup>204</sup>.

De la même façon, le répondant de la collectivité Internet mentionne ceci :

[Il est] important que le leader possède la compétence et l'habileté nécessaires pour transmettre ses connaissances ou encourager les autres à transmettre leurs connaissances parce qu'en ce moment, les collectivités Internet dépendent des mots et que les membres s'attirent le respect des autres en étant intelligents et obligeants. Cela est essentiel... Les leaders sont ceux qui se montrent confiants et qui sont intelligents...<sup>205</sup>.

---

<sup>204</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration commerciale et de l'association des résidents locaux; avril 2001.

<sup>205</sup> Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein de la collectivité Internet locale et nationale : le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied et la participation au sein des collectivités Internet; avril 2001.

Dans nombre d'ouvrages sur le développement de la collectivité, on associe rarement le poste de « leader de la collectivité » avec celui du représentant élu, qu'il s'agisse du maire, d'un conseiller ou d'un haut fonctionnaire, mais on l'oppose plutôt à la structure officielle. Jane Jacobs illustre ce rapport d'adversité entre les leaders de la collectivité et les fonctionnaires dans son ouvrage intitulé *The Death and Life of Great American Cities* : « Il arrive parfois que, plutôt que de tendre la main, la ville soit l'antagoniste de la rue. À moins de receler des citoyens très influents, la rue est laissée à elle-même, impuissante<sup>206</sup>... » Quand nous lui avons demandé qui étaient les leaders de sa collectivité, le répondant de Cap-Breton, animateur communautaire, s'est montré sceptique à l'égard de représentants élus :

Il s'agit d'une question délicate. Certains leaders œuvrent dans le domaine du développement communautaire, y compris... [quelques] prêtres catholiques [qui] ont leur mot à dire en raison du mouvement coopératif d'Antigonish. Certains affirment que les hommes politiques sont les leaders, mais c'est une tout autre histoire. [Les leaders du développement communautaire] appuient les projets communautaires et voient les lacunes des démarches directives du gouvernement qui ont hanté la collectivité au cours des soixante-dix dernières années. Ces leaders font partie d'organisations, et ces dernières comportent des conseils d'administration... Elles tentent de ne pas nommer d'hommes politiques ou de chefs d'entreprise au sein de leur conseil et de plutôt nommer des mineurs, des femmes au foyer et des propriétaires de petites entreprises.

Il ajoute ceci :

Nous avons toujours fait de nos hommes politiques des rois... [Cette confiance en nos leaders] peut causer beaucoup de problèmes parce que les gens s'attendent à ce que les leaders en fassent de plus en plus et deviennent alors de plus en plus dépendants et passifs<sup>207</sup>.

L'image provenant de la vie de tous les jours qui nous montre des individus dévoués représentant leurs voisins et se consultant pour trouver des solutions appropriées pour le bien commun, par opposition à celle d'un homme politique distant, est marquante. La procédure

---

<sup>206</sup> Jane Jacobs, *The Life and Death of Great American Cities*, New York, Random House, 1961, p. 124.

<sup>207</sup> Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.

employée par le gouvernement pour tirer partie de l'énergie et de la créativité des membres actifs de la collectivité est devenue le thème commun des documents d'action sociale des organismes gouvernementaux. La ville de Toronto favorise la participation communautaire et par conséquent,

les gens veulent participer et avoir leur mot à dire quant aux décisions qui influencent leur vie ainsi que la force et la vitalité de leur collectivité<sup>208</sup>.

Dans un même ordre d'idées, le gouvernement du Canada déclare son « engagement visant à garantir et à encourager la participation des Canadiens et leur contribution au sein de la société canadienne » et son désir de « promouvoir la participation des citoyens et l'engagement de la société canadienne par le bénévolat et la participation de la collectivité »<sup>209</sup>.

M. Rose croit que ce langage a pour effet de déplacer le leadership et la gestion des affaires communautaires à l'extérieur de la structure institutionnelle ou de la démocratie représentative. L'efficacité des services publics traditionnels est également remise en question, alors que l'infrastructure des collectivités est présentée comme plus appropriée pour la prise de décisions concernant les affaires publiques et la disposition des fonds publics<sup>210</sup>. Cette notion implique un profond soupçon à l'égard de la bureaucratie de l'État : les fonctionnaires, y compris les travailleurs sociaux, les spécialistes de l'aménagement du territoire et les agents de santé publique, ne sont plus perçus comme agissant dans l'intérêt public, mais au mieux se révélant inefficaces et rigides et au pire représentant une force abusive. Il semble que les leaders provenant de la vie de tous les jours se soucient davantage des résultats et qu'ils soient plus responsables à l'endroit des électeurs, qui sont plus près d'eux.

---

<sup>208</sup> Ville de Toronto, *Building the New City of Toronto: Reflections on Civic Engagement*, Toronto, Ville de Toronto, 1998-2000, [http://www.city.Toronto.on.ca/civic\\_engagement/home.htm](http://www.city.Toronto.on.ca/civic_engagement/home.htm), le 22 juillet 2001.

<sup>209</sup> Patrimoine canadien, *Programme des Partenariats communautaires*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2000, <http://www.pch.gc.ca/cp-pc/partnersf.htm>, le 24 mai 2001.

<sup>210</sup> Nikolas Rose, «Community, Citizenship and the Third Way » dans *43 American Behavioural Scientist*, 2000, p. 1395-1411.

En réalité, les moyens par lesquels les collectivités sont représentées et les relations qu'entretiennent les leaders avec l'ensemble de leur collectivité sont moins directs. Les leaders n'agissent pas dans le seul intérêt collectif : ils agissent également dans leur propre intérêt. Les intérêts individuels et ceux des collectivités ne se chevauchent pas toujours parfaitement : l'obligation de rendre compte est parfois absente, et les voix dissidentes de la collectivité ne se font pas toujours entendre. Il n'existe aucune garantie que les leaders qui se sont désignés eux-mêmes seront plus responsables ou plus réceptifs que les leaders qui ont été élus. M. Cottrell, discutant des collectivités ethniques, avance l'idée selon laquelle bien que le leadership puisse provenir de la « base » à la suite du processus organique des membres de la collectivité qui se réunissent pour exprimer leurs besoins communs, la collectivité peut également être le produit de l'activité des entreprises de « l'élite » qui participe au développement de la collectivité afin d'établir ses propres pouvoirs<sup>211</sup>.

Les ouvrages portant sur le développement de la collectivité reconnaît que la notion d'« intérêt collectif » servie par les leaders autodésignés est un phénomène problématique. En consacrant plus de temps ou de ressources personnelles que quiconque, le « bien pensant » ou l'activiste communautaire « professionnel », en tant que membre de comités de bénévoles ou de conseils de quartier, peut en venir à parler au nom de toute la collectivité :

Un dilemme bien connu consiste à savoir comment aller au-delà des leaders autodésignés et des membres les plus bruyants pour favoriser la participation de toute la collectivité... Nombreux sont ceux qui n'ont pas de confiance et d'estime de soi, des aptitudes et des ressources que les travailleurs professionnels tiennent parfois pour acquis. Le développement de la collectivité doit donc être perçu comme un processus à long terme<sup>212</sup>.

---

<sup>211</sup> Cottrell, cité par Raymond Breton dans *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991.

<sup>212</sup> Nigel H Richardson, *Sustainable Communities Resource Package*, Ottawa, Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie, 1994, <http://www.web.apc.org/users/ortee/scrp/index.html>, le 17 janvier 2001.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, ce sont souvent ceux qui ont le temps, l'énergie et la capacité qui assument le rôle de leader actif. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre qu'une recherche menée aux États-Unis révèle qu'il y a normalement une certaine partialité en faveur de la participation de membres plus fortunés aux processus communautaires :

Les liens avec les associations profitent à ceux que la nature ou les circonstances ont mieux pourvus pour organiser et se faire entendre. Ceux qui possèdent une éducation, de l'argent, un statut social et des liens étroits avec les membres de leur communauté d'intérêts sont beaucoup plus susceptibles de tirer des avantages politiques du pluralisme que les gens sans éducation, les pauvres et ceux qui n'entretiennent aucun lien. Aussi longtemps que « l'associationnisme » fera preuve de partialité, comme le suggèrent pratiquement toutes les études, la démocratie pluraliste sera moins qu'égalitaire<sup>213</sup>.

M. Carothers note également que les processus décisionnels qui comprennent la participation collective peuvent en fait accentuer la partialité, puisque les individus éloquents et bien placés usurpent le processus pour protéger leurs propres intérêts aux dépens des autres<sup>214</sup>.

### C. Vie publique et vitalité

La notion d'« intérêt collectif » ne peut être protégée par des méthodes officielles de contrôle et représente un défi pour l'État lorsqu'il s'agit de structurer les relations avec les collectivités. À moins d'examiner chaque circonstance, il n'existe aucun moyen de savoir si un leader est « authentique » ou s'il agit dans son propre intérêt. À quel moment l'organisation altruiste se transforme-t-elle en ambition démesurée et sans scrupules? Comment peut-on garantir l'obligation de rendre compte? Les processus officiels sont difficiles à mettre en œuvre et, comme cela est mentionné plus haut, une fois qu'ils sont en place, les mécanismes

---

<sup>213</sup> Robert Putnam, *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Shuster, 2000, p. 340.

<sup>214</sup> Thomas Carothers, 1999

transforment souvent la nature même de la collectivité. Comme le mentionne la travailleuse du sexe au sujet de sa collectivité :

Il n'existe aucun mécanisme quant à l'obligation de rendre compte, à l'exception des quelques organismes qui sont à but non lucratif<sup>215</sup>.

Selon les ouvrages sur le développement de la collectivité, c'est grâce à la participation accrue d'un plus grand nombre de membres en vue de produire un plus vaste discours public que les intérêts seront définis et mieux servis. Lorsque plus d'individus participent à la vie publique, le point de vue des extrémistes est tempéré, et on trouve un terrain d'entente communautaire<sup>216</sup>. Plus il y a de leaders et d'animateurs, plus avantageuse est la situation de la collectivité.

Cette notion de collectivité vivante caractérisée par un grand nombre de voix et une diversité de leaders est soulevée par le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenderiste, qui mentionne l'importance d'avoir des leaders qui proviennent de divers milieux : monde universitaire, arts, défense des droits des personnes atteintes du sida et activisme. Le répondant ajoute ceci :

L'un des plus grands débats de la collectivité homosexuelle et transgenderiste vise à savoir qui est responsable et qui ne l'est pas, quel niveau de responsabilité nous devons assumer et ainsi de suite... On reconnaît qu'il y a toujours des gens en marge. Aussi longtemps que le débat se poursuivra, nous ne pouvons pas dire « c'est ainsi que les choses se passent »<sup>217</sup>.

Dans un même ordre d'idées, le niveau de participation des membres de la collectivité écologique intentionnelle illustre la notion selon laquelle une collectivité vivante se caractérise

---

<sup>215</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe : le répondant est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.

<sup>216</sup> Robert Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

<sup>217</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenderiste : le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenderiste; juin 2001.

par l'activité de ses membres, qui s'impliquent dans la vie publique soit en accomplissant des tâches qui peuvent sembler futiles, soit en participant à des processus politiques. Le répondant nous mentionne que sa collectivité préfère

... divers degrés de participation. Nous participons tous au processus décisionnel lors des réunions mensuelles. Les processus de cohabitation sont entièrement participatifs quant à la gestion et à l'entretien. Tous les membres, y compris les enfants, participent à l'entretien, en jardinant, en recyclant ou en peignant. Certains font davantage preuve d'initiative, mais, avec la cohabitation, la collectivité devient le leader. Tous font leur part et participent activement. Nous divisons le groupe en sous-équipes, lesquelles sont coordonnées séparément et s'occupent de secteurs distincts<sup>218</sup>.

Alors que les ouvrages normatifs «procommunautaires» soulignent le besoin d'une participation générale au sein de la collectivité, on néglige souvent le fait que la participation comprend des débats internes, des conflits et des controverses qui forment la collectivité. M. Breton mentionne ceci :

La collectivité ethnique est l'arène dans laquelle s'affrontent les groupes rivaux pour défendre leurs intérêts économiques, leur philosophie politique, leurs prérogatives organisationnelles, leur statut social et les ressources que la collectivité a à offrir<sup>219</sup>...

La collectivité ne suggère pas nécessairement la cohésion ou l'unité. Il est inexact de supposer que l'existence d'une collectivité signifie l'ordre. M. Breton note que l'absence de débats et de discours publics indique plutôt un manque de capacité de décision :

La collectivité implique nécessairement une différenciation sociale et économique et, par conséquent, des intérêts différents et plus ou moins divergents... Lorsqu'il n'y a pas de controverse, de débat ou de plan d'action, il n'y a aucune question d'intérêt public, et il ne se passe donc presque rien dans la collectivité<sup>220</sup>...

---

<sup>218</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique : il participe également aux initiatives nationales sur l'habitation écologique; avril 2001.

<sup>219</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 4.

<sup>220</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 4.

Les divisions et les différences qui existent au sein de la collectivité ont explicitement été reconnues par le répondant de la collectivité homosexuelle. Dans une collectivité caractérisée par sa diversité, le répondant affirme que l'« on reconnaît qu'il y a toujours des gens en marge » et « qu'il existe divers types de personnes dans la collectivité »<sup>221</sup>. Les débats et les controverses ne sont pas nécessairement négatifs. Lorsqu'il s'agit d'évaluer la vigueur d'une collectivité, il est important de tenir compte de la façon dont celle-ci gère les débats publics et les discussions :

Plutôt que d'être considérés comme des obstacles ou des éléments destructeurs de la collectivité, le clivage social et l'opposition devraient être perçus comme des ingrédients essentiels des affaires publiques de toute collectivité... C'est la façon dont ils sont traités qui détermine la santé de la collectivité. Les revendications en matière de solidarité et d'intérêt d'une seule collectivité sont souvent basées sur des raisons politiques, et non sur la réalité<sup>222</sup>.

Cette notion contient également un autre paradoxe de la collectivité : alors que, dans chaque cas particulier, le conflit et la controverse peuvent mener à l'effondrement de la collectivité, d'un point de vue général, c'est grâce au débat et à la discussion dans la sphère publique que les collectivités demeurent vivantes. Réciproquement, c'est à l'intérieur des groupes où il n'y a aucun débat ou discussion publique que la collectivité manque de force. Le répondant de la collectivité des utilisateurs de drogues injectables illustre les problèmes que doit affronter une collectivité qui n'a aucune vie publique. Ce répondant mentionne ceci :

L'un des objectifs à long terme de mon programme et de mon mandat consiste à travailler avec les gens pour bâtir une collectivité dans laquelle ils peuvent être actifs... Au début du projet d'échange de seringues, mon collègue et moi avons lancé un journal de rue pour la collectivité, mais personne ne voulait y contribuer. Nous avons tout rédigé nous-mêmes et avons dû mettre fin à ce projet<sup>223</sup>.

<sup>221</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenderiste : le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenderiste; juin 2001.

<sup>222</sup> Raymond Breton, *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 4.

<sup>223</sup> Entrevue téléphonique avec le répondant qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.

Lorsqu'il n'y a pas de nouvelles, il n'y a presque pas de vie.

## D. Capital social

La conclusion selon laquelle la marque d'une collectivité vivante est la plus grande participation active d'un plus grand nombre de membres nous ramène au langage de la gouvernance par la collectivité, lequel suppose qu'en activant des membres, les collectivités acquièrent un sentiment positif d'appartenance et de rapprochement de la société. L'œuvre de Robert Putnam favorise cette notion en suggérant que l'existence de réseaux actifs est essentielle au succès de la collectivité. Il n'est pas nécessaire que le réseau soit politique au sens général, c'est-à-dire qu'il mette l'accent sur l'influence du processus décisionnel. M. Putnam croit plutôt que c'est par l'engagement actif au sein de la sphère publique que la collectivité est en mesure de participer efficacement aux affaires publiques :

Les recherches révèlent... que les collectivités qui possèdent de solides réseaux sociaux et des associations de citoyens se trouvent en meilleure position, pour faire face aux crises imprévues, que les collectivités qui ne disposent pas de telles ressources... Il est de plus en plus évident que le capital social renforce le « soi » en le rendant meilleur et plus susceptible d'expansion. Le rendement de nos institutions démocratiques dépend, de façon mesurable, du capital social <sup>224</sup>.

On ne sait pas si le capital social peut être produit à l'extérieur des collectivités qui n'ont pas de vie publique. L'État peut-il intervenir auprès de ces collectivités pour engendrer le capital social? Il semble que la tâche soit beaucoup plus difficile que ne le suggère la rhétorique.

---

<sup>224</sup> Robert Putnam, *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Shuster, 2000, p. 349.

## E. Résumé

Le paradoxe de l'activation et de l'animation de la collectivité provient du fait qu'elles sont le résultat de l'initiative individuelle. Alors que les leaders légitimes représentent les intérêts de ceux qui n'auraient autrement aucun moyen de se faire entendre, il est également possible que des porte-parole autodésignés ou des « bien pensants » s'approprient les intérêts collectifs. En considérant l'intervention extérieure de l'État auprès de la collectivité, il est difficile d'empêcher cette appropriation, sauf dans certains cas particuliers. Il est impossible d'employer des méthodes officielles de contrôle pour évaluer « l'authenticité » des leaders. Les ouvrages et les anecdotes suggèrent qu'il existe un remède pour s'assurer la collaboration de multiples participants, porte-parole et leaders pour les discours, les débats et les conflits, lesquels ne devraient pas être perçus comme négatifs.

Cette conclusion rejoint les arguments invoqués par Robert Putnam sur l'importance du social capital pour une collectivité saine, bien que l'État doive affronter de sérieux obstacles en tentant de produire un tel capital social.

## VI. Mot de la fin

Le langage de la collectivité propose que l'objectif politique d'activation des membres comporte non seulement un processus de consultation pour inviter les collectivités à participer aux processus publics, mais également la stimulation de la collectivité. Ce langage fait appel à la participation par le bénévolat et les activités sans but lucratif en invitant les membres à fournir un appui et des services qui répondent aux besoins collectifs et à représenter les intérêts du groupe. Il encourage les groupes à assumer la responsabilité du domaine public en surveillant

et en gérant les terrains de jeux, les parcs, les écoles, les centres communautaires, les hôpitaux et les bibliothèques appartenant à la collectivité.

Il est entendu que la participation des collectivités aux processus de gouvernance offre de nombreux avantages : l'inclusion de membres isolés ou marginalisés de la société, une plus grande cohésion sociale, la prestation de services qui répondent aux besoins de vraies personnes à un coût inférieur et le rétablissement d'un sentiment de valeurs communes et d'appartenance. Chacun de ces avantages peut être le résultat de l'activation des collectivités dans la gouvernance.

Alors que le langage de la collectivité est empreint d'une nostalgie liée à un passé plus simple, il repose également sur la croyance selon laquelle nous vivons dans un nouveau monde, lequel a radicalement été modifié par la révolution informationnelle. Les frontières sont poreuses, les relations sociales ont été dissociées du lieu et du temps, et nos liens avec le travail et la famille sont devenus fluides et instables. Les collectivités ne sont plus statiques et inertes, mais multiples, ouvertes et chevauchantes. Les relations des individus avec les collectivités sont flexibles, actives et intentionnelles. Chacun peut choisir son affiliation. De ce fait, les anciennes formes de gouvernance basées sur l'État invariable et paternel ont disparu. La gouvernance par la collectivité, qui représente la nouvelle forme de partenariat entre la collectivité et l'État, se révèle par conséquent appropriée.

Le langage de la collectivité au Canada dissimule une certaine tension. On reconnaît, tout comme les cinquante dernières années l'ont démontré, non seulement que les processus isolés et bureaucratiques de gouvernance ont produit des résultats douteux et fait obstacle à l'initiative individuelle, mais qu'ils se sont de plus avérés politiquement inacceptables et ont mené à l'émergence d'importants mouvements sociaux à l'intérieur des collectivités.

Non seulement la participation collective est salutaire, mais il s'agit également d'une réalité politique. Il ne suffit plus de voter pour des représentants locaux, provinciaux et fédéraux : la participation est également nécessaire. D'autre part, l'adoption de la gouvernance par la collectivité comme solution à la fragmentation de l'État providence est également pleine de difficultés. Sous cet angle, la collectivité est indéfinissable, à l'exception de la collectivité particulière, instable, essentiellement exclusive et difficile à concilier avec les systèmes du gouvernement représentatif.

Jusqu'à un certain point, les «nouvelles» politiques de gouvernance par les collectivités associées aux politiques de « troisième forme » de Tony Blair et au « conservatisme de compassion » de George W. Bush ont été mises en œuvre au Canada il y a plusieurs décennies, depuis l'établissement d'une politique officielle en matière de multiculturalisme en 1971. Il existe cependant certaines hypothèses sous-jacentes au langage. Selon la première, que les collectivités sont plus qu'une simple réalité sociologique, un sous-produit de la nature sociale de l'être humain : les collectivités sont empreintes de « bonté ». Elles représentent une force positive. Selon une autre hypothèse, similaire, la collectivité constitue un emplacement plus naturel que les institutions politiques traditionnelles pour s'occuper des questions d'intérêt public. Les affinités et les valeurs communes de la collectivité font en sorte que les décisions prises répondent plus adéquatement aux besoins collectifs. Finalement, le langage de la collectivité repose quelque part entre l'hypothèse voulant que les collectivités soient bonnes et fortes et que l'on doive leur accorder le pouvoir d'accomplir des tâches de nature publique, et la notion selon laquelle les collectivités ont besoin d'être activées et aidées. Cela souligne un point important : les collectivités efficaces n'apparaissent pas tout simplement. Ce ne sont pas toutes les collectivités qui possèdent le bon type de « capital social ».

Le présent document souligne certaines des contradictions de ces hypothèses. La consultation et l'activation de la collectivité ne mènent pas toujours à la prestation optimale des biens collectifs. La protection des intérêts locaux ou particuliers de la collectivité peut provoquer une pénurie de biens collectifs et le morcellement de l'intérêt public. Deuxièmement, l'hypothèse voulant que la collectivité soit un emplacement plus «naturel» ou meilleur pour gérer les ressources publiques doit être examinée de façon éclairée. Cette hypothèse est basée sur l'approche du développement de la collectivité qui a été rendue populaire dans les années 60, qui met l'accent sur la participation des groupes marginaux au processus décisionnel et qui est teintée d'un profond sentiment d'opposition envers les experts et les bureaucrates. Est-il logique, cependant, de diriger les fonds dans le secteur de l'économie sociale pour la formation et la mise en valeur du potentiel lorsqu'au même moment, on réduit l'aide financière des services publics, par exemple les parcs, les bibliothèques, le transport public et le logement social? L'investissement dans la capacité collective est-elle en fait la création d'une machine bureaucratique parallèle?

L'hypothèse voulant que la collectivité soit bonne et qu'elle représente une force positive doit également être examinée de façon éclairée. Les collectivités ne représentent pas nécessairement le bien collectif, mais plutôt une gamme de « biens » égaux et souvent opposés. Alors que le travail du sexe est vilipendé par nombre d'entre nous, les revendications et les intérêts de cette collectivité sont aussi légitimes que ceux de la Coalition de l'action pour la famille au Canada, une organisation chrétienne et conservatrice. La faiblesse du modèle de gouvernance basée sur la citoyenneté dans la collectivité est la difficulté à établir des valeurs universelles nous permettant de critiquer certaines collectivités. Dans un Canada multiculturel et diversifié, ce conflit entre les collectivités égales et opposées s'est manifesté, par exemple par l'antagonisme entre les collectivités grecque et macédonienne au moment de l'établissement de l'État macédonien, durant l'effondrement de la fédération de la Yougoslavie en 1992, et par

l'animosité continuelle entre certaines communautés religieuses et la collectivité homosexuelle. Ce ne sont que quelques exemples très directs de collectivités en conflit, chacune revendiquant ses droits liés au bien collectif. Ce dernier n'est pas déterminé par les collectivités individuelles, mais plutôt défini et délimité par les débats et le discours public des différentes collectivités. Ainsi, la croyance selon laquelle l'investissement dans la collectivité assure une meilleure cohésion sociale porte à faux. L'activation des collectivités ne garantit pas nécessairement le règlement des conflits entre les individus. Le dynamisme de la société canadienne n'est pas essentiellement menacé par les débats et les conflits entre les collectivités, mais bien par la façon dont ces débats sont gérés.

Finalement, en reconnaissant que ce ne sont pas toutes les collectivités qui sont efficaces, on soulève une question importante concernant la possibilité pour l'État de renforcer ses liens avec les collectivités ou de s'occuper de celles-ci par une intervention externe. Peut-on créer des collectivités dynamiques? Est-il possible de faire de la collectivité à la fois la cible et l'instrument d'une politique gouvernementale tout en lui permettant de demeurer indépendante à l'intérieur de la société? Le présent document souligne de nombreuses difficultés pratiques associées à une telle politique.

Premièrement, puisque le langage de la collectivité englobe à la fois les collectivités géographiques et les collectivités virtuelles, le lieu n'est pas un facteur neutre. Le gouvernement existe dans l'espace, et les frontières sont importantes et limitées. Plus précisément, l'État doit inclure une notion plus approfondie et critique des implications transfrontières de l'investissement dans les collectivités ethniques et les autres collectivités d'identité au-delà des frontières de l'État.

L'accessibilité à l'architecture ou à l'infrastructure de la collectivité et le contrôle de celle-ci constituent également des facteurs importants pour les collectivités géographiques et les collectivités virtuelles. La participation significative des membres de la collectivité, que ce soit localement ou en ligne, se produit dans les sites qui sont accessibles et qui favorisent la participation active, et non la consommation passive.

De plus, la notion selon laquelle les collectivités contemporaines sont basées sur l'action individuelle et le désir personnel ne tient pas compte du fait que l'appartenance à une collectivité n'est pas nécessairement une question de choix ou d'action personnelle. Ce ne sont pas tous les individus qui peuvent se permettre ou qui ont la capacité de choisir leur affiliation. En l'absence d'un système social universel, la citoyenneté par la collectivité peut marginaliser certains membres de la société. Par conséquent, nous devons reconnaître la friction qui se produit lorsque l'on tente d'une part de favoriser la participation des membres de la collectivité pour leur permettre de prendre les commandes de leur propre vie et d'autre part de leur imposer des valeurs. La notion de gouvernance par la collectivité ne reconnaît pas la mesure dans laquelle les collectivités sont bâties sur l'exclusion et le conflit autant que sur l'inclusion et les valeurs communes.

Enfin, l'État doit affronter de nombreuses difficultés pratiques lorsqu'il s'agit d'établir des liens avec les collectivités : la difficulté à reconnaître la collectivité légitime, les problèmes à identifier les représentants authentiques et les leaders que l'on doit consulter, les lacunes possibles des structures officielles et l'obligation de rendre compte, le manque d'homogénéité et le fait que l'unanimité soit éphémère. Chaque collectivité abrite des dissidents. Alors que les débats, les conflits et les discussions se trouvent au cœur d'une collectivité vivante, ils rendent également difficiles les interactions entre l'État et la collectivité. Alors que le capital social, des réseaux solides et de nombreux leaders actifs et dévoués caractérisent une collectivité saine

demeure la question de savoir si ces facteurs peuvent provenir de l'extérieur, c'est-à-dire d'une politique gouvernementale en matière d'activation collective.



## Annexe A : Bibliographie

- ADAMS, M. *Sex in the Snow*, Toronto, Viking Press, 1997.
- AHLBRANDT, R. *Neighborhoods, People and Community*, New York, Plenum Press, 1984.
- ALBERTA GAMING. *Community Lottery Board Grant Program* (en ligne), St. Albert, Alberta Gaming, 2001. (consulté le 3 juillet 2001). Dans Internet : <URL: [http://www.gaming.gov.ab.ca/who/clb\\_grant\\_program.asp](http://www.gaming.gov.ab.ca/who/clb_grant_program.asp)>
- ALIBHAI-BROWN, Yasmin. *True Colours: Attitudes to Multiculturalism and the Role of the Government*, Londres, Institute for Public Policy Research, 1999.
- ANDERSON, P. « Nearly There » dans *8 New Statesman*, n° 8, 1995, p. 24-25.
- BARBER, Benjamin R. « Civil Society and Strong Democracy » dans *The Global Third Way Debate*, A. Giddens, (éd.), Cambridge (R.-U.), Polity Press, 2001.
- BONTA, J., Suzanne WALLACE-CAPRETTA et J. ROONEY. *Restorative Justice: An Evaluation of the Restorative Resolutions Project* (préparé pour le Solliciteur général du Canada).
- BRETON, Raymond. *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991.
- BRITISH COLUMBIA MINISTRY OF COMMUNITY DEVELOPMENT, COOPERATIVES AND VOLUNTEERS. « Community Solutions:– Urban Community Development Unit – Funding Guidelines » (en ligne), Urban Community Development Unit: 2000 (consulté le 15 juillet 2001), fichier pdf dans Internet : <URL :<http://www.cdcv.gov.bc.ca>>.
- BRITTAN, Samuel. « Tony Blair's real guru » dans *10 New Statesman*, n° 10, 1997, p. 18-20.
- BURMAN, Patrick. *Poverty's Bonds: Power and Agency in the Social Relations of Welfare*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1996.
- PATRIMOINE CANADIEN. *Programme des partenariats communautaires* (en ligne), mis à jour le 28 juin 2001, Ottawa, gouvernement du Canada, 2000 (consulté le 31 mai 2001), Dans Internet : <URL: <http://www.pch.gc.ca/cp-pc/partnersf.htm>>.
- PATRIMOINE CANADIEN. *Message du secrétaire d'État (multiculturalisme)* (en ligne), Ottawa, gouvernement du Canada, 2000 (consulté le 31 mai 2001), [http://www.pch.gc.ca/multi/message\\_f.shtml](http://www.pch.gc.ca/multi/message_f.shtml).
- CAROTHERS, Thomas. « Think Again: Civil Society » dans *117 Foreign Policy*, n° 117 hiver 1999-2000, p. 18–29.

- CHURCH, Kathryn. «Business (Not Quite) as Usual: Psychiatric Survivors and Community Economic Development in Ontario » dans *Community Economic Development: In Search of Empowerment*, E. Shragge, éd., Montréal, Black Rose Books, 1997.
- VILLE DE TORONTO. *Building the New City of Toronto: Reflections on Civic Engagement*, (en ligne), dans *Toronto: City of Toronto, 1998-2000*, (consulté le 2 juillet 2001). [http://www.city.Toronto.on.ca/civic\\_engagement/home.htm](http://www.city.Toronto.on.ca/civic_engagement/home.htm).
- CRAIG, G., et M. MAYO. « Community Participation and Empowerment: The Human Face of Structural Adjustment or Tools for Democratic Transformation? » dans *Community Empowerment: A Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, Zed Books, 1995.
- DAVIES, L., et E. SHRAGGE, éd., *Bureaucracy and Community: Essays on the Politics of Social Work Practice*, Montréal, Black Rose Books, 1990.
- DILULIO, John Jr. *The Political Theory of Compassionate Conservatism* (en ligne), Center for the Study of Compassionate Conservatism, 2001 (consulté le 31 mai 2001). <http://www.compassionateconservative.cc/philosophy>.
- DRACHE, Arthur. *Framework and Tax Legislation* dans *1 International Journal of Not-for-Profit Law* (en ligne), 1998 (consulté le 10 décembre 2000). <http://www.icnl.org/journal/vol1iss1/frames.html>.
- EADE, John, éd., *Living in the Global City: Globalization as Local Process*, Londres, Routledge, 1997.
- ELASH, Anita. «By the Community, For the Community » dans *2 Front & Centre*, n° 2 1995, p. 1-2, 9.
- ENERGY PATHWAYS Inc. *Planning Cohousing: Streamlined Approval Process Project* Ottawa, Creative Communities and the Collaborative Housing Society, 1997.
- ETZIONI, Amitai. *The New Golden Rule: Community and Morality in a Democratic Society*, New York, Basic Books, 1996.
- ETZIONI, Amitai. *The Spirit of Community*, New York, Crown Publishers Inc., 1993.
- EUROPEAN ROMA RIGHTS CENTER. «Snapshots from Around Europe - National Gypsy Minority Self-Government elections in Hungary », dans *1 Roma Rights* (en ligne), 1999, (consulté le 22 juin 2001). [http://errc.org/rr\\_nr1\\_1999/snap18.shtml](http://errc.org/rr_nr1_1999/snap18.shtml).
- EUROPEAN SUSTAINABLE CITIES & TOWNS CAMPAIGN. *Community Participation in Local Health and Sustainable Development: A Working Document on Approaches and Techniques*, European Sustainable Development and Health Series, n° 4, s.l.n.d., pour Europe Healthy Cities Network.
- EVANS, John. « Successful Communities Are Built with Social Capital » dans *1 Front & Centre*, vol. 1, n° 11, 1994.

- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, *Building a Better Quality of Life: Proposal*, présentation du budget fédéral au ministre des Finances, M. Paul Martin, le 6 octobre 2000.
- FENNELL, Graham. « Local lives – distant ties: Researching community under globalized conditions. », dans *Living in the Global City: Globalization as Local Process*, John Eade, éd., Londres, Routledge, 1997.
- FINLAYSON, Alan. « Third Way Theory » dans *70 The Political Quarterly*, n° 70, 1999, p. 271-279.
- FOWLER, R. B. *The Dance with Community*, Lawrence, Kansas, University Press of Kansas, 1991.
- FRANK, Flo, et Anne SMITH. *The Community Development Handbook: A Tool to Build Community Capacity*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1999.
- GEHL, Jan. *Life Between Buildings: Using Public Space*, 3<sup>e</sup> éd., Copenhagen, Arkitektens Forlag, 1996.
- GIDDENS, Anthony, éd., *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, 2001.
- GIDDENS, Anthony. *Modernity and Self-identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Angleterre, Polity, 1991.
- GIDDENS, Anthony. « After the left's paralysis » dans *11 New Statesman*, p. 18 - 21.
- GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, PREMIER MINISTRE MIKE HARRIS. *Le premier ministre Harris donne les grandes lignes de son plan pour une croissance intelligente (en ligne)*, publié le 25 avril 2001, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1999, (consulté le 15 juillet 2001). <http://www.premier.gov.on.ca/french/news/Smart042501.htm>. le 15 juillet 2001.
- GRAHAM, Katherine, Susan PHILLIPS et Alan MASLOVE. *Urban Governance in Canada: Representation, Resources and Restructuring*, Toronto, Harcourt, Brace & Company Canada, 1998.
- HAMPTON, K., et B. WELLMAN. « Netville Online and Offline: Observing and Surveying a Wired Suburb » dans *43 American Behavioural Scientist*, n° 43, novembre-décembre 1999, p. 475-492.
- HANCOCK, T. « Developing Healthy Public Policies at Local Level » dans *Healthy Public Policy at the Local Level*, Adalbert EVERS, Wendy FARRANT et Alf TROJAN, éd., Boulder, Colorado, Westview, 1990.
- HARVEY, David. *The Condition of Postmodernity: an inquiry into the origins of cultural change*, Oxford, Blackwell, 1989.
- HESTER, R. « A Refrain With a View » dans *12 Places: A Forum of Environmental Design*, n° hiver 1999, p. 12 – 25.

- ILLICH, I. « Needs » dans *The Development Dictionary*, W. SACHS, éd., Londres, Zed Books, 1992.
- ISAJIW, Wsevolod W., et Tanuja PERERA, éd., *Multiculturalism in North America and Europe: comparative perspectives on interethnic relations and social incorporation*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1997.
- JENSON, Jane. « Mapping Social Cohesion: the State of Canadian Research » dans *Canadian Policy Research Networks Study, n° F/03*, Ottawa, Imprimerie Renouf, 1998.
- JEWKES, R., et A. MURCOTT. « Community Representatives: Representing the "Community"? » dans *46 Social Science and Medicine*, 1998, p. 843-58.
- KEANE, J. *Democracy and Civil Society*, Londres, Verso, 1988.
- KYMLICKA, W. *Liberalism, Community and Culture*, Oxford, Oxford University Press, 1989.
- MACSWEEN, Rankin. New Dawn Enterprises Ltd.: A Community Economic Development Experiment» dans *Community Economic Development: In Search of Empowerment*, E. SHRAGGE (éd.), Montréal, Black Rose Books, 1997.
- MANTELL, M., S. HARPER et L. PROPST. *Creating Successful Communities: A Guidebook to Growth Management Strategies*, Washington DC, The Conservation Foundation, 1990.
- MCKNIGHT, John. *The Careless Society: Community and its Counterparts*, New York, BasicBooks, 1995.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. SACA – *Objectif*, (en ligne), Québec, gouvernement du Québec, 2000 (consulté le 3 juillet 2001), <http://mess.gouv.qc.ca/francais/saca/index.htm>, le 3 juillet
- MINISTRY OF COMMUNITY DEVELOPMENT, COOPERATIVES AND VOLUNTEERS *Programs & Services – Involve BC*, (en ligne), gouvernement de la Colombie-Britannique, 2000 (consulté le 3 juillet 2001), <http://www.cdcv.gov.bc.ca/Volunteers/default.htm>.
- NUFFIELD, Joan. *Issues in Urban Corrections for Aboriginal People: Report on a Focus Group and an Overview of the Literature and Experience*, Ottawa, ministère du Solliciteur général du Canada, 1998.
- DIRECTION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES. *Nouvelles perspectives canadiennes : le dynamisme socio-économique des communautés de langues officielles*, Maurice BEAUDIN, René BOUDREAU et George DE BENEDETTI (en ligne), Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, <http://www.pch.gc.ca/offlangoff/perspectives/francais/dyna/index.html>.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES DE L'ONTARIO @ction *bénévole en ligne – Projets financés en 1999 (en ligne)*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001, <http://www.gov.on.ca/MCZCR/french/citdiv/voluntar/vao-1999projects-list.htm>.

- MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES DE L'ONTARIO. *Bénévolat*, (en ligne), Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001 (consulté le 3 juillet 2001). <http://www.gov.on.ca/MCZCR/french/citdiv/voluntar/index.htm>,
- MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES. *When More People Work...Everybody Wins* (en ligne), Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001, (consulté le 15 juillet 2001) <http://www.gov.on.ca/CSS/page/brochure/owcommunity.html>, le 15 juillet 2001.
- LA FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO. *À propos de Trillium* (en ligne), Toronto, la Fondation Trillium de l'Ontario, 2001 (consulté le 22 juillet 2001). <http://www.trilliumfoundation.org/french/trillium.html>.
- ONYX, Jenny, et Pam BENTON. «Empowerment and Ageing: Toward Honoured Places for Cronos and Sages » dans *Community Empowerment: A Reader in Participation and Development*, Gary CRAIG et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995.
- PUTNAM, Robert. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.
- PUTNAM, Robert, Robert LEONARDI et Raffaella Y. NANETTI. *Making democracy work: civic traditions in modern Italy*, Princeton (New-Jersey), Princeton University Press, 1993.
- RICHARDSON, Nigel H. *Sustainable Communities Resource Package* (en ligne), Ottawa, Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie, 1994 (consulté le 17 janvier 2001). <http://www.web.apc.org/users/ortee/scrp/index.html>.
- ROBERTS, R. «Public Involvement: From Consultation to Participation», dans *Environmental and Social Impact Assessment*, Frank Vanclay et Daniel A. Bronstein, éd., États-Unis et Canada, John Wiley & Sons Ltd., 1995.
- ROSE, Nikolas. « Community, Citizenship and the Third Way » dans *43 American Behavioural Scientist*, 2000, p. 1395-1411.
- ROSE, Nikolas. « The death of the social? Re-figuring the territory of government » dans *25 Economy and Society*, 1996, p. 327-356.
- ROWE, M. W. «Shape-shifting Values: Does the Internet Spell the End of the Commons? A conversation with Paulina Borsook » dans *1 Ideas that Matter*, p. 25-29.
- SASSEN, Saskia. « Cities and communities in the global economy: Re-thinking our concepts » dans *39 American Behavioural Scientist*, 1996, p. 629-638.
- SCLOVE, Richard E., Madeleine L. SCAMMELL et Breena HOLLAND. *Community-Based Research in the United States: An Introductory Reconnaissance, Including Twelve Organizational Case Studies and Comparison with the Dutch Science Shops and the Mainstream American Research System*, Amherst, Massachusetts, The Loka Institute, 1998.

- SHRAGGE, Eric, et Jean-Marc FONTAN, « CED in Montreal: Community versus State Control », dans *Community Economic Development: In Search of Empowerment*, E. Shragge, éd., Montréal, Black Rose Books, 1997.
- SHRAGGE, Eric, éd., *Community Economic Development: In Search of Empowerment*, Montréal, Black Rose Books, 1997.
- SURMAN, M., et D. WERSHLER-HENRY. *Commonspace: Beyond Virtual Community*, Toronto, FT.Com Financial Times, 2001.
- SYNARD, Sam. « When Canadians Connect » dans *Report on Sharing Municipal Best Practices 2*, Supplément de la FCM, printemps 2000.
- SZRETER, Simon. « A New Political Economy: The Importance of Social Capital » dans *The Global Third Way Debate*, Anthony Giddens, éd., The Global Third Way Debate, Cambridge, Polity Press, 2001.
- TAYLOR, Marilyn. « Community Work and the State: The Changing Context of UK Practice » dans *Community Empowerment: A Reader in Participation and Development*, Gary Craig et Marjorie Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995.
- TEIXEIRA, Carlos. « Cultural Resources and Ethnic Entrepreneurship: A Case Study of the Portuguese Real Estate Industry in Toronto » dans *42 Canadian Geographer*, 1998, p. 267-281.
- TESCH, Renata. *Qualitative Research: Analysis Types and Software Tools*, New York, Falmer Press, 1990.
- TORONTO EAST DOWNTOWN RESIDENTS ASSOCIATION *TEDRA: Creating a Healthy Neighbourhood* (non publié), 1996.
- WARD, Jim. *Organizing for the Homeless*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1989.
- WEINFELD, M. « Dilemmas of Ethnic Match » dans *Multiculturalism in North America and Europe: comparative perspectives on interethnic relations and social incorporation*, Wsevolod Isajiw et Tanuja Perera, éd., Toronto, Canadian Scholars' Press, 1997.
- WELLMAN, Barry. *Networks in the global village: Life in contemporary communities*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1999.
- WHYTE, W. H. *The Social Life of Small Urban Spaces*, Washington, DC, Conservation Foundation, 1980.
- WIEWEL, W., et D. GILLS. « Community Development Organizational Capacity and US Urban Policy: Lessons from the Chicago Experience 1983 – 93 » dans *Community Empowerment: A Reader in Participation and Development*, G. Craig et M. Mayo, éd., Londres, ZED Books, 1995.

WINLAND, Daphne. « Our Home and Native Land? Canadian Ethnic Scholarship and the Challenge of Transnationalism » dans 35 *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 1998, p. 555-577.

WIRTH, Louis. *Community Life and Social Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1956.

WORLD HEALTH ORGANIZATION'S HEALTHY CITIES PROJECT. *Constructive Dialogue: A Participation Programme for Implementing Local Agenda 21 and Health for All Policies (en ligne)* (consulté le 10 décembre, 2000). <http://www.who.dk/healthy-cities/horsens.htm>.



## Annexe B : Participants au sondage

Voici la liste des entrevues que nous avons menées aux fins du présent rapport.

1. Entrevue téléphonique avec le répondant qui participe à l'organisation locale et nationale des travailleurs du sexe, la répondante est une travailleuse du sexe et une activiste; mai 2001.
2. Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité latino-américaine : le répondant participe activement aux initiatives locales et nationales en plus d'être un animateur communautaire et un activiste; avril 2001.
3. Entrevue téléphonique avec le répondant d'une collectivité insulaire, rurale isolée du nord du Canada d'environ 2 000 habitants, dont une bonne partie est constituée de personnes appartenant aux Premières Nations : le répondant est actif au sein d'organisations communautaires et homme politique municipal; mai 2001.
4. Entrevue téléphonique avec le répondant, qui est travailleur des services d'approche auprès des utilisateurs de drogues injectables de la rue dans une ville du nord de l'Ontario; mai 2001.
5. Entrevue personnelle avec le répondant de Cap-Breton : le répondant est un animateur communautaire à Sydney, en Nouvelle-Écosse; mars 2001.
6. Entrevue personnelle avec le répondant qui est actif au sein des collectivités Internet locale et nationale : le répondant est un conseiller et un auteur spécialisé dans la mise sur pied de collectivités et dans la participation au sein de ces collectivités; avril 2001.
7. Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité des habitations écologiques de la Colombie-Britannique : il participe également aux initiatives nationales sur la cohabitation écologique; avril 2001.

8. Entrevue téléphonique avec le répondant du voisinage urbain : le répondant est actif au sein de l'association locale d'amélioration des affaires et de l'association des résidents locaux; avril 2001.
9. Entrevue téléphonique avec le répondant de la collectivité homosexuelle et transgenderiste : Le répondant est un travailleur des services d'approche dans un centre communautaire de la collectivité homosexuelle et transgenderiste; juin 2001.
10. Sondage par courriel auprès du répondant de la collectivité francophone : le répondant a joué un rôle prépondérant dans l'organisation du voisinage urbain afin de fournir des services à l'enfance qui répondent aux besoins de la collectivité; juillet 2001.

# Annexe C : Matériel d'enquête

Des membres de diverses collectivités canadiennes ont participé à des discussions au cours desquelles ils ont discuté de leur compréhension et de leur expérience concernant la vie et le fonctionnement au sein de leur collectivité. Les renseignements recueillis au cours de ces discussions ont servi à compléter l'information tirée des ouvrages consultés. La liste non exhaustive ci-dessous montre les thèmes généraux qui ont été abordés lors des entrevues.

## Introduction

1. Depuis combien de temps votre collectivité existe-t-elle ou est-elle active?
2. De quelle façon votre collectivité a-t-elle été formée?
3. Combien de membres votre collectivité compte-t-elle?

## Participation et représentation

1. Qui sont les leaders de votre collectivité?
2. Comment sont-ils devenus leaders? Qu'est-ce qui fait d'eux des leaders?
3. Comment les leaders communiquent-ils avec les autres membres de la collectivité?
4. Les membres de votre collectivité organisent-ils des rencontres officielles sur une base régulière?
5. Les membres de la collectivité participent-ils au processus décisionnel?
6. De quelle façon encourage-t-on ou appuie-t-on la participation?
7. Les leaders sont-ils réceptifs et responsables à l'égard d'es membres de la collectivité?
8. Comment pourrait-on améliorer le processus décisionnel et la structure de leadership de votre collectivité?

## Démarche ascendante et démarche descendante

1. Votre collectivité est-elle reconnue par certains ordres de gouvernement?
2. Comment pourrait-on améliorer les relations entre votre collectivité et le gouvernement?

3. Dans quelle mesure votre collectivité dépend-elle du financement ou de l'aide qu'elle obtient de l'extérieur? Quelles sont ces ressources, qui les fournit et de quelle façon les fournit-on?
4. Qui gère les ressources de votre collectivité?

## Individus et lieux

1. Quelles sont les limites géographiques de votre collectivité? Sont-elles importantes? Pourquoi ou pourquoi pas?
2. L'environnement physique dans lequel votre collectivité existe est-il important pour cette dernière? Pourquoi?
3. Quels sont les types de lieux physiques qui sont importants pour votre collectivité?
4. Votre collectivité est-elle mieux définie par ses membres – qui ils sont – ou par le lieu physique?
5. Où avez-vous l'habitude de rencontrer les autres membres de votre collectivité et dans quelles circonstances (p. ex. réunions mondaines, rencontres à l'improviste dans la rue, réunions organisées, etc.)?
6. Quelles sont les qualités de l'environnement physique de votre collectivité qui, si elles étaient améliorées, pourraient avoir une incidence sur la qualité de votre collectivité? Comment pourrait-on les améliorer et pourquoi devrait-on le faire?
7. Qu'est-ce qui vous relie aux autres membres de votre collectivité? Qu'avez-vous en commun?

## Exclusion et inclusion

1. Est-il nécessaire que votre collectivité acquière d'autres membres? Pourquoi?
2. Comment les gens peuvent-ils se joindre à votre collectivité?
3. Y a-t-il des gens qui respectent tous les critères pour devenir membres de votre collectivité, mais qui ne le sont toujours pas? Pourquoi ou pourquoi pas?
4. Comment votre collectivité interagit-elle avec les gens qui n'en font pas partie?

## Annexe D : Biographie des chercheurs

Anna Evans possède de l'expérience dans la mise en oeuvre de programmes et dans la recherche en matière de société civile et de revitalisation de la collectivité, particulièrement avec les pays postcommunistes de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Parmi ses plus récents écrits, notons *Local Development and the European Union: How the EU Structural Funds Affect Community* (par Fondation 2000) et *Regional Development, Civil Society and European Union Accession: Regional Policy in Transition in the Czech Republic* (2000). Titulaire d'une maîtrise en étude du milieu de l'Université York, M<sup>re</sup> Evans parle couramment l'anglais, le français et le tchèque.

Eric Advokaat possède de l'expérience comme pédagogue, chercheur et animateur dans le domaine de la collectivité et de la planification. Récemment, il a participé à la conception et à l'animation d'un atelier multilatéral sur la planification stratégique de la gestion des résidus urbains. L'atelier a été organisé par le ministère de la Santé, le Toronto Joint Citizen's Committee for People with Disabilities et la St. James United Church. Il s'intéresse particulièrement à la collectivité comme espace de gestion des conflits et de collaboration. Titulaire d'une maîtrise en étude de l'environnement de l'Université York, M. Advokaat parle couramment l'anglais et le français.